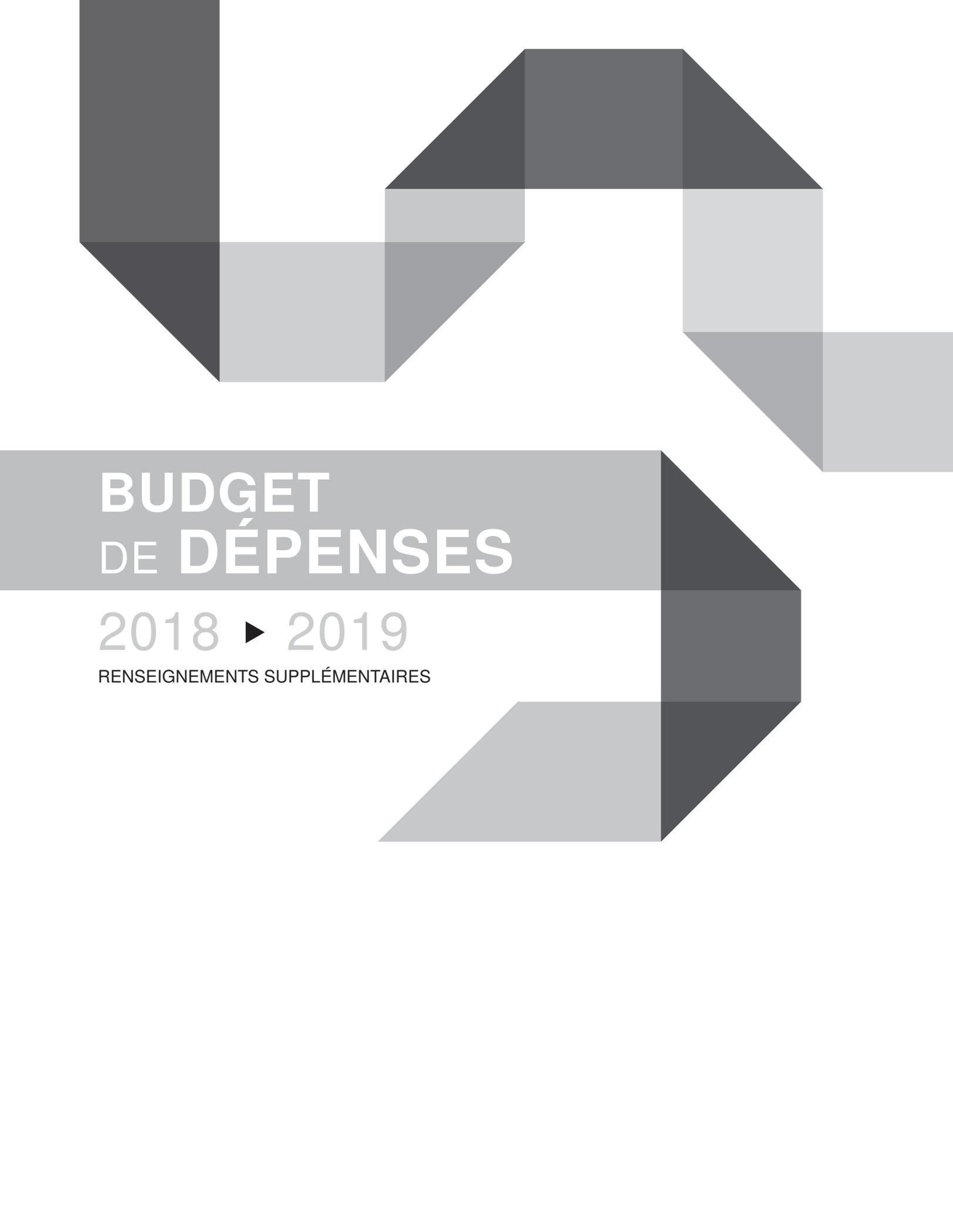


# BUDGET DE DÉPENSES

2018 ► 2019

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES





# BUDGET DE DÉPENSES

2018 ► 2019

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

**Budget de dépenses 2018-2019**  
Renseignements supplémentaires

Dépôt légal – Mars 2018  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-80702-5 (imprimé)  
ISBN 978-2-550-80703-2 (en ligne)

ISSN 2368-3937 (imprimé)  
ISSN 2368-3945 (en ligne)

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES 2017-2018 ET LE BUDGET DE DÉPENSES 2018-2019 .....</b>	<b>7</b>
1. Les dépenses budgétaires 2017-2018.....	7
1.1. La variation des dépenses budgétaires 2017-2018 .....	7
1.2. L'évolution des dépenses budgétaires 2017-2018 du gouvernement.....	7
2. Le Budget de dépenses 2018-2019 .....	8
2.1. La variation des dépenses de programmes en 2018-2019.....	8
<b>Annexe 1</b>	
Variation entre le Budget de dépenses 2018-2019 et la dépense probable 2017-2018 .....	14
<b>LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES .....</b>	<b>17</b>
1. Les résultats des entités consolidées en 2018-2019 .....	17
2. Les résultats des fonds spéciaux en 2018-2019.....	18
3. Les résultats des organismes autres que budgétaires en 2018-2019 .....	19
4. Les résultats des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation en 2018-2019 .....	20
5. L'évolution de la prévision des résultats des entités consolidées en 2017-2018 .....	21
<b>Annexe 1</b>	
Changements à la liste des entités consolidées .....	23
<b>Annexe 2</b>	
Résultats des fonds spéciaux .....	25
<b>Annexe 3</b>	
Résultats des organismes autres que budgétaires.....	28
<b>Annexe 4</b>	
Résultats des comptes à fin déterminée.....	32
<b>LES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES, DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC ET DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT .....</b>	<b>37</b>
1. Le résultat du contrôle des effectifs en 2017-2018 .....	37
2. La réduction du recours au personnel externe et le renforcement de l'expertise interne .....	38
3. La détermination des niveaux d'effectifs 2018-2019.....	39
<b>Annexe 1</b>	
Dénombrement des effectifs des organismes publics .....	40
<b>Annexe 2</b>	
Lexique.....	42

<b>LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2018-2019 PAR CATÉGORIE ET PAR BÉNÉFICIAIRE .....</b>	<b>43</b>
1. La répartition des dépenses de programmes selon les catégories.....	43
2. La répartition des dépenses de programmes par bénéficiaire.....	55
<b>Annexe 1</b>	
Répartition du Budget de dépenses 2018-2019 par catégorie .....	56
<b>Annexe 2</b>	
Répartition des dépenses de programmes 2018-2019 par bénéficiaire.....	57
<b>APPENDICES</b>	
<b>Appendice A</b>	
Budget de dépenses 2018-2019 par mission .....	61
<b>Appendice B</b>	
Indicateurs économiques et budgétaires .....	71
<b>B.1</b>	
Évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires.....	72
<b>B.2</b>	
Évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques .....	73
<b>B.3</b>	
Dépenses par portefeuille .....	74

---

## **RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

---



---

# LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES 2017-2018 ET LE BUDGET DE DÉPENSES 2018-2019

---

## 1. LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES 2017-2018

Pour l'exercice financier 2017-2018, les dépenses budgétaires du gouvernement s'établissent à 79 811,9 M\$. Les dépenses de programmes s'élèvent à 72 591,4 M\$ et le service de la dette à 7 220,5 M\$.

### Évolution du budget de dépenses 2017-2018

(en millions de dollars)

	Dépenses de programmes	Service de la dette	Dépenses budgétaires
Budget de dépenses 2017-2018	72 591,4	7 776,5	80 367,9
Variation	-	(556,0)	(556,0)
<b>Dépense probable 2017-2018</b>	<b>72 591,4</b>	<b>7 220,5</b>	<b>79 811,9</b>

### 1.1 LA VARIATION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES 2017-2018

Les dépenses de programmes s'établissent à 72 591,4 M\$ pour l'exercice financier 2017-2018. La gestion responsable des ressources de l'État a permis le respect de l'objectif initial de dépenses fixé lors du dépôt du Budget de dépenses 2017-2018.

Quant au service de la dette du fonds général du fonds consolidé du revenu, il est révisé à la baisse de 556,0 M\$ en 2017-2018, en raison principalement de taux d'intérêt à long terme plus faibles que prévu et du rendement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR), qui a été plus élevé que prévu en 2016-2017, ce qui affecte à la baisse le service de la dette à compter de 2017-2018.

### 1.2 L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES 2017-2018 DU GOUVERNEMENT

Les dépenses de programmes sont en hausse de 4,6 %, s'élevant à 72 591,4 M\$ en 2017-2018 comparativement à 69 376,2 M\$ en 2016-2017.

Le service de la dette s'établit à 7 220,5 M\$, ce qui représente une diminution de 322,9 M\$ ou de 4,3 % par rapport à 2016-2017.

Ainsi, les dépenses budgétaires du gouvernement encourues au cours de l'exercice financier 2017-2018 s'établissent à 79 811,9 M\$, en hausse de 2 892,3 M\$ ou de 3,8 % par rapport à l'exercice financier précédent.

## Les dépenses budgétaires 2017-2018 et le Budget de dépenses 2018-2019

### Dépenses budgétaires 2017-2018

(en millions de dollars)

	2017-2018	2016-2017	Variation	
			M\$	%
Dépenses de programmes <sup>1</sup>	72 591,4	69 376,2	3 215,2	4,6
Service de la dette	7 220,5	7 543,4	(322,9)	(4,3)
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>79 811,9</b>	<b>76 919,6</b>	<b>2 892,3</b>	<b>3,8</b>

<sup>1</sup> Les dépenses 2016-2017 ont été redressées pour notamment prendre en compte les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), l'intégration des activités du Registraire des entreprises et de la Régie du cinéma, de même que le remplacement de la mesure fiscale liée à la compensation pour l'abolition des droits sur les divertissements à la Ville de Montréal par une mesure budgétaire à compter de 2017-2018.

## 2. LE BUDGET DE DÉPENSES 2018-2019

Les dépenses de programmes s'élèvent à 76 869,4 M\$ en 2018-2019, soit une augmentation de 4 278,0 M\$. En excluant des dépenses de programmes 2018-2019 la provision de 498,7 M\$ pour la mise en œuvre de la réforme du système de taxation scolaire du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le taux de croissance s'établit à 5,2 % par rapport à l'exercice 2017-2018.

Le service de la dette s'établit à 7 160,4 M\$, soit une baisse de 60,1 M\$ par rapport à 2017-2018 qui s'explique notamment par l'utilisation du Fonds des générations pour le remboursement d'emprunts venant à échéance à compter de 2018-2019.

Au total, les dépenses budgétaires du gouvernement pour l'exercice financier 2018-2019 présentent une croissance de 4,7 % par rapport à 2017-2018, pour s'établir à 84 029,8 M\$.

### Évolution des dépenses budgétaires 2018-2019

(en millions de dollars)

	2018-2019	2017-2018	Variation	
			M\$	%
Dépenses de programmes	76 869,4	72 591,4	4 278,0	5,2 <sup>1</sup>
Service de la dette	7 160,4	7 220,5	(60,1)	(0,8)
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>84 029,8</b>	<b>79 811,9</b>	<b>4 217,9</b>	<b>4,7<sup>1</sup></b>

<sup>1</sup> Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, des dépenses de programmes 2018-2019, la provision de 498,7 M\$ pour la mise en œuvre de la réforme du système de taxation scolaire du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

## 2.1 LA VARIATION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 2018-2019

La variation des dépenses de programmes de 4 278,0 M\$ en 2018-2019 est attribuable aux éléments suivants :

- Hausse de 1 671,4 M\$ au portefeuille « Santé et Services sociaux », soit de 4,6 %;
- Hausse de 1 311,1 M\$ au portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », soit de 5,0 %;

- Hausse de 830,4 M\$ dans les autres portefeuilles, soit de 4,3 %;
- Hausse de 465,1 M\$ au Fonds de suppléance.

### Répartition de la croissance des dépenses de programmes 2018-2019

(en millions de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Dépense probable 2017-2018	Variation	
			M\$	%
Santé et Services sociaux	38 540,8	36 869,4	1 671,4	4,6 <sup>1</sup>
Éducation et Enseignement supérieur	19 380,1	18 069,0	1 311,1	5,0 <sup>2</sup>
Autres portefeuilles (excluant le Fonds de suppléance)	17 870,2	17 039,8	830,4	4,3 <sup>3</sup>
Fonds de suppléance <sup>4</sup>	1 078,3	613,2	465,1	
<b>Total</b>	<b>76 869,4</b>	<b>72 591,4</b>	<b>4 278,0</b>	<b>5,2<sup>5</sup></b>

<sup>1</sup> Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, de la dépense probable 2017-2018, les transferts provenant de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

<sup>2</sup> Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, de la dépense probable 2017-2018, les transferts provenant de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. De plus, ce pourcentage a été calculé en excluant, du budget de dépenses 2018-2019, la provision pour la mise en œuvre de la réforme du système de taxation scolaire.

<sup>3</sup> Le pourcentage de variation a été calculé en incluant, dans la dépense probable 2017-2018, les transferts au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et au ministère de la Santé et des Services sociaux de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion qui s'ajouteront au cours de l'exercice financier 2018-2019.

<sup>4</sup> Vise à pourvoir aux dépenses imprévues pouvant survenir dans l'un ou l'autre des programmes gouvernementaux, aux coûts de certaines mesures qui sont annoncées au Discours sur le budget 2018-2019 ainsi qu'aux dépenses prévues, mais non ventilées dans les portefeuilles ministériels.

<sup>5</sup> Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, du budget de dépenses 2018-2019, la provision pour la mise en œuvre de la réforme du système de taxation scolaire du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

### Hausse de 1 671,4 M\$ du budget de dépenses en 2018-2019

La croissance allouée au ministère de la Santé et des Services sociaux s'élève à 1 671,4 M\$ en 2018-2019.

En excluant, de la dépense probable 2017-2018, un montant de 12,2 M\$ provenant annuellement de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, la croissance des dépenses du Ministère totalise 1 683,6 M\$, soit 4,6 %. Cette croissance permet notamment :

- De couvrir les ajustements salariaux prévus au 1<sup>er</sup> avril 2018, l'indexation des dépenses autres que salariales ainsi que la consolidation des services prioritaires en matière de santé et de services sociaux;
- De financer les augmentations de rémunération prévues pour les professionnels de la santé, qui tiennent compte notamment du renouvellement des ententes avec les fédérations médicales;

- D'assurer les paiements du service de dette découlant des investissements réalisés dans le réseau de la santé;
- D'augmenter les services à la population, notamment de permettre l'accroissement et l'amélioration de l'accès aux services, de s'assurer que la population de chaque région ait un niveau comparable d'accessibilité à l'ensemble des services de première ligne et des services spécialisés, peu importe où ils sont offerts et d'assurer le financement des rehaussements de services accordés en 2017-2018, tels que les soins et services à domicile, les soins d'hygiène en centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), l'impact des nouvelles cohortes des infirmières praticiennes spécialisées et l'achat de places en hébergement;
- De couvrir la croissance de la consommation au Fonds de l'assurance médicaments résultant en grande partie d'une augmentation du nombre de participants.

## **ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

### **Hausse de 1 311,1 M\$ du budget de dépenses en 2018-2019**

Les dépenses du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur augmentent de 1 311,1 M\$ en 2018-2019.

En excluant, de la dépense probable 2017-2018, un montant de 78,5 M\$ provenant annuellement de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et du budget de dépenses 2018-2019, un montant de 498,7 M\$ dédié à la provision pour la mise en œuvre de la réforme du système de taxation scolaire, la croissance des dépenses du Ministère totalise 890,9 M\$, soit 5,0 %.

Le budget de dépenses 2018-2019 permet notamment :

- Le financement des mesures prévues au Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie;
- Le financement des principaux facteurs de croissance des divers réseaux de l'enseignement, notamment les paramètres salariaux, les effets de clientèle et la dette subventionnée;
- Une bonification de l'aide financière aux études.

Le budget de dépenses 2018-2019 permet également d'assurer le financement des programmes liés à la condition féminine, à la promotion et au développement de la Capitale-Nationale, au secteur du loisir et du sport de même que de soutenir le fonctionnement des organismes relevant des ministres et des divers organismes œuvrant en éducation.

## AUTRES MINISTÈRES

### Augmentation globale de 4,3 %

En excluant le Fonds de suppléance, les principales variations des autres ministères sont les suivantes :

- Le budget de l'**Assemblée nationale** augmente de 2,2 M\$. Cette variation résulte principalement de l'indexation des dépenses de fonctionnement et de l'augmentation des dépenses salariales;
- Le budget des **Personnes désignées par l'Assemblée nationale** augmente de 85,0 M\$. Cette hausse s'explique principalement par les dépenses relatives aux élections générales provinciales prévues en 2018 et également par l'indexation des dépenses de fonctionnement et par l'augmentation des dépenses salariales;
- Le budget du ministère des **Affaires municipales et de l'Occupation du territoire** augmente de 34,2 M\$. Cette variation s'explique principalement par la hausse des coûts liés au remboursement du service de dette ainsi que par l'obtention de sommes additionnelles afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019;
- Le budget de dépenses de 899,2 M\$ du ministère de l'**Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation** pour l'exercice 2018-2019 est supérieur de 13,7 M\$. Cette hausse est attribuable au programme de remboursement des taxes foncières et de compensation aux exploitations agricoles, à la Politique gouvernementale de prévention en santé, aux programmes d'aide à l'investissement en agriculture, à l'utilisation responsable des pesticides, à l'appui à l'agriculture novatrice et à la transformation alimentaire. Au budget du Ministère, s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019;
- En excluant le Fonds de suppléance, le budget du **Conseil du trésor et de l'Administration gouvernementale** diminue de 41,9 M\$. Cette variation s'explique principalement par un ajustement à la baisse des coûts des régimes de retraite;
- Le budget du ministère du **Conseil exécutif** augmente de 39,2 M\$. Cette variation est principalement liée à la nature et à l'évolution des ententes conclues avec les nations et communautés autochtones, à la mise en œuvre de la Politique d'affirmation du Québec et de relations canadiennes, à la création du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise ainsi qu'à l'obtention de sommes additionnelles afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019;
- Le budget du ministère de la **Culture et des Communications** augmente de 25,0 M\$. Cette variation s'explique principalement par une bonification des programmes d'aide financière du Ministère et du Secrétariat à la politique linguistique, ainsi que de l'aide financière octroyée aux sociétés d'État. Au budget du Ministère, s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019;
- Le budget du ministère du **Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques** augmente de 14,2 M\$. Cette variation est principalement attribuable aux sommes consenties lors du Discours sur le budget 2017-2018 dédiées à l'amélioration de la protection des sources d'eau potable, à la bonification des connaissances sur les eaux souterraines et à l'aide pour la conservation du Lac Saint-Pierre ainsi qu'à l'amortissement lié à l'accélération de la modernisation des barrages publics. Au budget du Ministère, s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019;

- Le budget du ministère de l'**Économie, de la Science et de l'Innovation** augmente de 214,1 M\$. Cette hausse s'explique essentiellement par la mise en œuvre des stratégies et plans d'action du Ministère visant, notamment, la transformation numérique de l'économie, la promotion de l'entrepreneuriat et le soutien à des projets économiques dans la métropole, ainsi que par des éléments non récurrents survenus en 2017-2018 qui ont marqué certaines interventions financières garanties par le gouvernement, notamment par une baisse des provisions pour pertes liées aux mandats gouvernementaux et aux autres programmes dans le cadre du Fonds du développement économique. Au budget du Ministère, s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019;
- Le budget du ministère de l'**Énergie et des Ressources naturelles** diminue de 7,6 M\$. Cette baisse s'explique par des dépenses exceptionnelles non récurrentes qui ont été encourues en 2017-2018 notamment pour permettre le financement de programmes d'aide financière de Transition énergétique Québec pendant l'élaboration du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques ainsi que par l'ajout de sommes, en 2018-2019, afin de permettre le financement d'un projet d'extension du réseau gazier, de l'inventaire des puits abandonnés ou sans propriétaire et de nouvelles obligations découlant de la Politique énergétique 2030. Au budget du Ministère, s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019;
- Le budget du ministère de la **Famille** augmente de 109,7 M\$. Cette hausse s'explique principalement par l'effet de différents facteurs de variation dans le programme Services de garde, dont la création de places, l'augmentation des dépenses salariales du personnel des services de garde ainsi que la variation de la contribution financière des parents. Au budget du Ministère, s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019;
- En excluant le service de la dette, le budget du ministère des **Finances** augmente de 20,8 M\$. Cette variation s'explique notamment par des transferts effectués en 2017-2018 en provenance de la provision pour des initiatives concernant les revenus, par la décision du gouvernement du Québec de soustraire définitivement le territoire de l'île d'Anticosti à l'exploration pétrolière et gazière ainsi que par l'obtention de sommes additionnelles afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019;
- Le budget du ministère des **Forêts, de la Faune et des Parcs** s'établit à un niveau comparable à la dépense probable 2017-2018. Au budget du Ministère, s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019;
- Le budget du ministère de l'**Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion** est supérieur de 185,7 M\$. En incluant, dans la dépense probable 2017-2018, la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants, cette augmentation est ramenée à 20,0 M\$. Cette variation s'explique principalement par les incitatifs financiers à la participation aux cours de français à temps complet et à l'élargissement de l'admissibilité à un plus grand nombre de personnes immigrantes, par la mise en place d'un guichet unique québécois pour la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes ainsi que par l'obtention de sommes additionnelles afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019;

- Le budget du ministère de la **Justice** augmente de 73,4 M\$. Cette augmentation s'explique principalement par le financement de la hausse du coût de l'indemnisation des victimes d'actes criminels, par le rehaussement du financement des ressources informationnelles, par la mise en œuvre de la stratégie d'action visant à réduire les délais de justice en matière criminelle et pénale ainsi que par l'obtention de sommes additionnelles afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019;
- Le budget du ministère des **Relations internationales et de la Francophonie** augmente de 2,8 M\$. Cette variation s'explique principalement par le renforcement de la présence et de la visibilité du Québec à l'étranger;
- Le budget de dépenses alloué au ministère de la **Sécurité publique** augmente de 28,7 M\$. Cette hausse s'explique principalement par les investissements additionnels en prévention des sinistres, par la bonification du soutien financier pour la prestation de services policiers dans les communautés autochtones ainsi que par l'obtention de sommes additionnelles afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019;
- Le budget du ministère du **Tourisme** est en hausse de 12,5 M\$. La variation s'explique notamment par l'augmentation des sommes allouées au Programme de soutien aux stratégies de développement touristique, au remboursement du service de dette d'un projet de réhabilitation de l'Administration portuaire de Montréal, au plan d'immobilisations de la Régie des installations olympiques, aux dépenses non capitalisables pour l'entretien majeur de la Société du Centre des congrès de Québec ainsi que par l'obtention de sommes additionnelles afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019;
- Le budget de dépenses du ministère des **Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports** présente une augmentation de 12,5 M\$. Cet écart s'explique notamment par une hausse des dépenses d'entretien d'hiver et par la hausse de la subvention d'équilibre à la Société des Traversiers du Québec. Au budget du Ministère, s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019;
- Le budget du ministère du **Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale** augmente de 7,2 M\$. En tenant compte des montants en provenance de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, cette augmentation est portée à 82,2 M\$. Cette variation s'explique principalement par les mesures du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 et par la baisse de clientèle prévue à l'aide financière de dernier recours. Au budget du Ministère, s'ajoutera une somme additionnelle prévue au Fonds de suppléance afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Discours sur le budget 2018-2019.

ANNEXE 1

Variation entre le Budget de dépenses 2018-2019 et la dépense probable 2017-2018<sup>1</sup>  
(en millions de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Dépense probable 2017-2018	Variation	
			M\$	%
Assemblée nationale	139,6	137,4	2,2	1,6
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	188,0	103,0	85,0	82,5
Affaires municipales et Occupation du territoire	1 889,0	1 854,9	34,2	1,8
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	899,2	885,5	13,7	1,6
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 721,6	1 298,4	423,2	(6,1) <sup>3</sup>
Conseil exécutif	463,0	423,8	39,2	9,2
Culture et Communications <sup>2</sup>	726,2	701,2	25,0	3,6
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	175,5	161,3	14,2	8,8
Économie, Science et Innovation	1 017,4	803,3	214,1	26,7
Éducation et Enseignement supérieur	19 380,1	18 069,0	1 311,1	5,0 <sup>4</sup>
Énergie et Ressources naturelles	84,1	91,7	(7,6)	(8,3)
Famille	2 657,2	2 547,5	109,7	4,3
Finances <sup>2</sup>	200,5	179,7	20,8	(12,4) <sup>5</sup>
Forêts, Faune et Parcs	488,5	489,5	(0,9)	(0,2)
Immigration, Diversité et Inclusion	339,0	153,3	185,7	6,2 <sup>6</sup>
Justice	1 016,6	943,2	73,4	8,8 <sup>7</sup>
Relations internationales et Francophonie	111,6	108,8	2,8	2,6
Santé et Services sociaux	38 540,8	36 869,4	1 671,4	4,6 <sup>8</sup>
Sécurité publique	1 587,7	1 559,0	28,7	3,8 <sup>7</sup>
Tourisme	185,4	172,9	12,5	7,3
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports	698,2	685,7	12,5	1,8
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 360,2	4 353,0	7,2	2,1 <sup>9</sup>
<b>Dépenses de programmes</b>	<b>76 869,4</b>	<b>72 591,4</b>	<b>4 278,0</b>	<b>5,2<sup>10</sup></b>
Service de la dette	7 160,4	7 220,5	(60,1)	(0,8)
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>84 029,8</b>	<b>79 811,9</b>	<b>4 217,9</b>	<b>4,7<sup>10</sup></b>

- <sup>1</sup> Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2018-2019.
- <sup>2</sup> Pour les fins de ce tableau, le service de la dette est exclu des dépenses des portefeuilles « Finances » et « Culture et Communications ».
- <sup>3</sup> Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, du budget de dépenses 2018-2019 et de la dépense probable 2017-2018, le programme Fonds de suppléance.
- <sup>4</sup> Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, de la dépense probable 2017-2018, les transferts provenant annuellement de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. De plus, ce pourcentage a été calculé en excluant, du budget de dépenses 2018-2019, la provision pour la mise œuvre de la réforme du système de taxation scolaire.
- <sup>5</sup> Le pourcentage de variation a été calculé en incluant, dans la dépense probable 2017-2018, la provision pour des initiatives concernant les revenus.
- <sup>6</sup> Le pourcentage de variation a été calculé en incluant, dans la dépense probable 2017-2018, la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants.
- <sup>7</sup> Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, de la dépense probable 2017-2018, les transferts provenant de la provision pour des initiatives concernant les revenus du ministère des Finances.
- <sup>8</sup> Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, de la dépense probable 2017-2018, les transferts provenant annuellement de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.
- <sup>9</sup> Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, de la dépense probable 2017-2018, les transferts provenant annuellement de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et les transferts provenant de la provision pour des initiatives concernant les revenus du ministère des Finances.
- <sup>10</sup> Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, du budget de dépenses 2018-2019, la provision pour la mise œuvre de la réforme du système de taxation scolaire du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Concernant les références 4 à 10, une provision est un élément d'un programme pour laquelle une loi sur les crédits donne au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles pour les objets et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont déterminées au volume **Crédits des ministères et organismes**.



# LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES

## 1. LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES EN 2018-2019

Les revenus et les dépenses prévus des entités consolidées s'élèvent respectivement à 88 197,7 M\$ et à 85 898,5 M\$ pour l'exercice financier 2018-2019, avant les ajustements de la consolidation, pour un impact favorable de 2 299,2 M\$ sur les résultats financiers du gouvernement. Par rapport à 2017-2018, ces résultats représentent une détérioration de 828,4 M\$ qui se répartit ainsi :

- Une détérioration de 366,2 M\$ des résultats prévus des fonds spéciaux;
- Une détérioration de 314,0 M\$ des résultats prévus des organismes autres que budgétaires;
- Une détérioration de 126,0 M\$ des résultats prévus des entités aux réseaux de l'éducation et aucune variation des résultats prévus au réseau de la santé et des services sociaux;
- Une variation à la baisse de 22,2 M\$ des résultats prévus des comptes à fin déterminée.

### Résultats des entités consolidées en 2018-2019<sup>1,2</sup>

(en millions de dollars)

	2018-2019		2017-2018 <sup>3</sup>		Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats nets	Résultats probables	
Fonds spéciaux	16 804,5	14 563,5	2 241,0	2 607,2	(366,2)
Organismes autres que budgétaires	25 123,3	24 996,0	127,3	441,3	(314,0)
Réseaux de l'éducation	17 662,0	17 688,0	(26,0)	100,0	(126,0)
Réseau de la santé et des services sociaux	27 043,0	27 043,0	-	-	-
	86 632,8	84 290,5	2 342,3	3 148,5	(806,2)
Comptes à fin déterminée <sup>4</sup>	1 564,9	1 608,0	(43,1)	(20,9)	(22,2)
<b>Résultats des entités consolidées</b>	<b>88 197,7</b>	<b>85 898,5</b>	<b>2 299,2</b>	<b>3 127,6</b>	<b>(828,4)</b>

<sup>1</sup> Les résultats des entités consolidées sont présentés avant les ajustements de la consolidation. Ces ajustements ont pour effet d'éliminer les opérations conclues entre les entités du périmètre comptable du gouvernement et envers le fonds général du fonds consolidé du revenu, d'harmoniser les conventions comptables en usage dans les entités consolidées avec celles utilisées par le gouvernement et d'effectuer les reclassifications adéquates.

<sup>2</sup> Ces résultats ne tiennent pas compte de certaines mesures sur le Discours sur le budget 2018-2019.

<sup>3</sup> Les données sont présentées conformément à la structure 2018-2019.

<sup>4</sup> Les résultats des comptes à fin déterminée sont présentés sur une base de comptabilité de caisse, ce qui peut générer des fluctuations importantes en fonction des entrées et des sorties de fonds. Les résultats des comptes à fin déterminée sont présentés à l'annexe 4 avant les ajustements de la consolidation. Les ajustements de la consolidation ont pour effet d'ajuster ces résultats afin qu'ils soient présentés à l'équilibre sur une base de comptabilité d'exercice.

Les changements survenus à la répartition des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires par portefeuille sont présentés à l'annexe 1.

## 2. LES RÉSULTATS DES FONDS SPÉCIAUX EN 2018-2019

Les fonds spéciaux présentent un surplus prévu de 2 241,0 M\$, avant les ajustements de la consolidation, pour l'exercice financier 2018-2019, soit une variation à la baisse de 366,2 M\$ par rapport à 2017-2018. En excluant l'amélioration des résultats de 199,0 M\$ au Fonds des générations, les résultats des fonds spéciaux sont en baisse de 565,2 M\$. Cette baisse s'explique en grande partie par les facteurs suivants :

- Un déficit prévu de 91,0 M\$ au Fonds des réseaux de transport terrestre en 2018-2019 comparativement à un surplus prévu de 149,3 M\$ en 2017-2018. Cette variation à la baisse des résultats de 240,3 M\$ s'explique principalement par l'intégration du nouveau programme d'aide financière du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun du gouvernement du Canada et par l'impact des mesures du Plan économique du Québec de mars 2017;
- Un déficit prévu de 115,9 M\$ au Fonds vert en 2018-2019 comparativement à un surplus anticipé de 120,7 M\$ en 2017-2018. Cette diminution des résultats de 236,6 M\$ est attribuable à une diminution des revenus anticipés provenant du marché du carbone et à la mise en œuvre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques;
- Un déficit prévu de 9,5 M\$ au Fonds de la région de la Capitale-Nationale en 2018-2019 comparativement à un surplus probable de 9,5 M\$ en 2017-2018. Cette diminution des résultats de 19,0 M\$ s'explique principalement par l'utilisation de l'excédent dégagé en 2017-2018 ainsi que par l'ajustement des enveloppes budgétaires prévues à l'Entente sur les engagements du gouvernement et de la Ville de Québec pour la reconnaissance du statut particulier de la capitale nationale;
- Un déficit prévu de 10,7 M\$ au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique en 2018-2019 comparativement à un surplus probable de 5,6 M\$ en 2017-2018. Cette variation à la baisse des résultats de 16,3 M\$ s'explique essentiellement par l'augmentation du rythme de réalisation des projets financés par le Fonds;
- Un déficit prévu de 2,6 M\$ au Fonds de développement du marché du travail en 2018-2019 comparativement à un déficit de 29,7 M\$ en 2017-2018. Cette variation à la hausse des résultats de 27,1 M\$ s'explique principalement par une participation aux services publics d'emplois plus élevée que prévu en 2017-2018, qui a été financée par les surplus cumulés du Fonds.

### Résultats en 2018-2019 des fonds spéciaux<sup>1</sup> (en millions de dollars)

	2018-2019			2017-2018	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats nets	Résultats probables	
Fonds des réseaux de transport terrestre	4 175,6	4 266,6	(91,0)	149,3	(240,3)
Fonds vert	735,9	851,8	(115,9)	120,7	(236,6)
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	17,0	26,5	(9,5)	9,5	(19,0)
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	69,9	80,6	(10,7)	5,6	(16,3)
Fonds de développement du marché du travail	1 104,3	1 106,9	(2,6)	(29,7)	27,1
Autres fonds spéciaux	8 210,8	8 231,1	(20,3)	59,8	(80,1)
	14 313,5	14 563,5	(250,0)	315,2	(565,2)
Fonds des générations	2 491,0	-	2 491,0	2 292,0	199,0
<b>Résultats avant les ajustements de la consolidation</b>	<b>16 804,5</b>	<b>14 563,5</b>	<b>2 241,0</b>	<b>2 607,2</b>	<b>(366,2)</b>

<sup>1</sup> Les résultats des fonds spéciaux sont présentés à l'annexe 2.

### 3. LES RÉSULTATS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES EN 2018-2019

Les résultats prévus des organismes autres que budgétaires affichent un surplus de 127,3 M\$ en 2018-2019, avant les ajustements de la consolidation, comparativement à un surplus anticipé de 441,3 M\$ en 2017-2018. Cette détérioration de 314,0 M\$ des résultats nets prévus s'explique en grande partie par les facteurs suivants :

- La Société d'habitation du Québec (SHQ) présente un déficit prévu de 42,4 M\$ en 2018-2019 comparativement à un excédent prévu de 236,3 M\$ en 2017-2018. Cette variation à la baisse de 278,7 M\$ s'explique principalement par des revenus supplémentaires qui sont considérés en 2017-2018 à la suite de l'adoption d'un décret concernant les contributions versées au Fonds québécois d'habitation communautaire qui sont dorénavant gérées en cogestion par la SHQ ainsi que par l'utilisation d'une partie du surplus cumulé en 2018-2019;
- La Financière agricole du Québec présente un surplus de 125,9 M\$ en 2018-2019 comparativement à un surplus prévu de 155,2 M\$ en 2017-2018. Cette variation à la baisse de 29,3 M\$ des résultats est principalement attribuable à la redistribution en 2017-2018 de sommes provenant du Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles;
- La Société du Plan Nord présente un surplus de 7,6 M\$ en 2018-2019 comparativement à un déficit prévu de 11,5 M\$ en 2017-2018. Cette variation à la hausse de 19,1 M\$ s'explique principalement par une augmentation des revenus tirés de la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire.

## Les résultats des entités consolidées

### Résultats en 2018-2019 des organismes autres que budgétaires<sup>1</sup>

(en millions de dollars)

	2018-2019			2017-2018	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats nets	Résultats probables	
Société d'habitation du Québec	1 189,0	1 231,4	(42,4)	236,3	(278,7)
La Financière agricole du Québec	531,0	405,1	125,9	155,2	(29,3)
Société du Plan Nord	77,1	69,5	7,6	(11,5)	19,1
	1 797,1	1 706,0	91,1	380,0	(288,9)
Autres organismes <sup>2</sup>	23 326,2	23 290,0	36,2	61,3	(25,1)
<b>Résultats avant les ajustements de la consolidation</b>	<b>25 123,3</b>	<b>24 996,0</b>	<b>127,3</b>	<b>441,3</b>	<b>(314,0)</b>

<sup>1</sup> Les résultats des organismes autres que budgétaires sont présentés à l'annexe 3.

<sup>2</sup> Incluant, entre autres, la Régie de l'assurance maladie du Québec dont les revenus et les dépenses s'établissent à 12 870,1 M\$ et le Fonds de l'assurance médicaments dont les revenus et les dépenses s'établissent à 3 683,6 M\$.

## 4. LES RÉSULTATS DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION EN 2018-2019

Les résultats des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, avant les ajustements de la consolidation, présentent un déficit de 26,0 M\$ pour l'exercice financier 2018-2019, comparativement à un surplus de 100,0 M\$ en 2017-2018, soit une détérioration de 126,0 M\$.

### Résultats en 2018-2019 des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation

(en millions de dollars)

	2018-2019			2017-2018	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats nets	Résultats probables	
Réseaux de l'éducation	17 662,0	17 688,0	(26,0)	100,0	(126,0)
Réseau de la santé et des services sociaux	27 043,0	27 043,0	-	-	-
<b>Résultats avant les ajustements de la consolidation</b>	<b>44 705,0</b>	<b>44 731,0</b>	<b>(26,0)</b>	<b>100,0</b>	<b>(126,0)</b>

## 5. L'ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES EN 2017-2018

Les résultats prévus des entités consolidées, avant les ajustements de la consolidation, sont supérieurs de 246,5 M\$ à ceux présentés au Budget de dépenses 2017-2018 :

- Les résultats prévus des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires se sont améliorés de 53,8 M\$;
- Les résultats prévus des réseaux de l'éducation se sont améliorés de 100,0 M\$;
- Les résultats prévus du réseau de la santé et des services sociaux sont à l'équilibre;
- Les résultats prévus des comptes à fin déterminée sont en hausse de 92,7 M\$.

### Évolution de la prévision des résultats des entités consolidées en 2017-2018<sup>1</sup>

(en millions de dollars)

	2017-2018		Variation
	Résultats probables	Budget de dépenses	
Fonds spéciaux	2 607,2	2 866,0	(258,8)
Organismes autres que budgétaires	441,3	128,7	312,6
	<b>3 048,5</b>	<b>2 994,7</b>	<b>53,8</b>
Réseaux de l'éducation	100,0	-	100,0
Réseau de la santé et des services sociaux	-	-	-
Comptes à fin déterminée	(20,9)	(113,6)	92,7
<b>Résultats avant les ajustements de la consolidation</b>	<b>3 127,6</b>	<b>2 881,1</b>	<b>246,5</b>

<sup>1</sup> Excluant les résultats du Fonds relatif à certains sinistres et de l'Agence métropolitaine de transport.

Plus précisément, les principales variations des résultats prévus des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires, avant les ajustements de la consolidation, s'expliquent par les facteurs suivants :

- La SHQ présente un excédent de 236,3 M\$ en 2017-2018 comparativement à un déficit prévu de 18,6 M\$ au Budget de dépenses 2017-2018. Cette amélioration des résultats de 254,9 M\$ s'explique notamment par des revenus supplémentaires à la suite d'un décret concernant les contributions versées au Fonds québécois d'habitation communautaire qui sont dorénavant gérées en cogestion par la SHQ;
- Le Fonds vert prévoit un surplus de 120,7 M\$ en 2017-2018 comparativement à un déficit prévu de 91,3 M\$ au Budget de dépenses 2017-2018. Cette amélioration des résultats de 212,0 M\$ est attribuable à des revenus provenant du marché du carbone supérieurs à ceux anticipés initialement ainsi qu'aux délais de mise en œuvre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques;
- Un surplus de 155,2 M\$ en 2017-2018 est prévu à La Financière agricole du Québec comparativement à un surplus anticipé de 107,1 M\$ au Budget de dépenses 2017-2018. Cette amélioration des résultats de 48,1 M\$ est principalement attribuable à la redistribution de sommes provenant du Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles;

---

## Les résultats des entités consolidées

- Un surplus prévu de 41,6 M\$ en 2017-2018 au Fonds de financement comparativement à un surplus prévu de 14,3 M\$ au Budget de dépenses 2017-2018. Cette amélioration des résultats de 27,3 M\$ est principalement attribuable à la hausse des revenus d'intérêt provenant des prêts à court terme;
- Un déficit de 18,9 M\$ en 2017-2018 est prévu au Fonds de la sécurité routière comparativement à un surplus anticipé de 3,3 M\$ au Budget de dépenses 2017-2018. Cette détérioration des résultats de 22,2 M\$ est principalement attribuable à un jugement de la cour, prononcé en novembre 2016, qui a eu pour conséquence de ralentir fortement le processus habituel d'émission de constats d'infraction;
- Un surplus de 149,3 M\$ en 2017-2018 est prévu au Fonds des réseaux de transport terrestre comparativement à un surplus de 461,6 M\$ au Budget de dépenses 2017-2018. Cette détérioration des résultats de 312,3 M\$ s'explique principalement par des modifications au calendrier de versement de certains programmes d'aide financière, par l'intégration du nouveau programme d'aide financière du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun du gouvernement du Canada et par l'impact des mesures du Plan économique du Québec de mars 2017.

### Évolution de la prévision des résultats des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires en 2017-2018

(en millions de dollars)

---

	2017-2018		Variation
	Résultats probables	Budget de dépenses	
Société d'habitation du Québec	236,3	(18,6)	254,9
Fonds vert	120,7	(91,3)	212,0
La Financière agricole du Québec	155,2	107,1	48,1
Fonds de financement	41,6	14,3	27,3
Fonds de la sécurité routière	(18,9)	3,3	(22,2)
Fonds des réseaux de transport terrestre	149,3	461,6	(312,3)
	684,2	476,4	207,8
Fonds des générations	2 292,0	2 488,0	(196,0)
Autres fonds et organismes	72,3	30,3	42,0
<b>Résultats avant les ajustements de la consolidation</b>	<b>3 048,5</b>	<b>2 994,7</b>	<b>53,8</b>

---

**ANNEXE 1**

**CHANGEMENTS À LA LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES**

**FONDS SPÉCIAUX ET ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES**

Certains fonds spéciaux et organismes autres que budgétaires se sont ajoutés à la responsabilité d'un titulaire ou ont été déplacés sous la responsabilité d'un autre, ont changé de statut, de dénomination ou n'apparaissent plus au Budget de dépenses 2018-2019 par rapport à 2017-2018.

Un signe (+) indique l'ajout d'un fonds spécial ou d'un organisme autre que budgétaire et un signe (-) son retrait.

**Affaires municipales et Occupation du territoire**

(+) La Régie du bâtiment du Québec a été intégrée à ce portefeuille en provenance du portefeuille « Travail, Emploi et Solidarité sociale ».

**Conseil du trésor et Administration gouvernementale**

(+) L'Autorité des marchés publics a été ajoutée à ce portefeuille.

(-) Le Fonds relatif à certains sinistres est aboli à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018.

**Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques**

(+) Le Conseil de gestion du Fonds vert a été ajouté à ce portefeuille.

**Éducation et Enseignement supérieur**

(+) La Commission de la capitale nationale du Québec et le Fonds de la région de la Capitale-Nationale ont été intégrés à ce portefeuille en provenance du portefeuille « Travail, Emploi et Solidarité sociale ».

**Énergie et Ressources naturelles**

Les actifs et les passifs du volet Efficacité et innovation énergétiques du Fonds des ressources naturelles sont transférés à Transition énergétique Québec.

**Relations internationales et Francophonie**

(-) Les activités de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse sont regroupées avec celles de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse.

**Santé et Services sociaux**

(-) Le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie cessera d'avoir effet au cours de l'exercice financier 2018-2019.

## ANNEXE 1 (suite)

### Transports, Mobilité durable et Électrification des transports

- (-) L'Agence métropolitaine de transport a cessé d'exister le 1<sup>er</sup> juin 2017 et ne fait plus partie du périmètre comptable du gouvernement du Québec.

### Travail, Emploi et Solidarité sociale

- (-) Le Fonds de la capitale nationale et de sa région se nomme dorénavant le Fonds de la région de la Capitale-Nationale. Il a été transféré au portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur » ainsi que la Commission de la capitale nationale du Québec.
- (-) La Régie du bâtiment du Québec a été transférée au portefeuille « Affaires municipales et Occupation du territoire ».

### COMPTES À FIN DÉTERMINÉE

À l'égard des comptes à fin déterminée, un nouveau compte a été approuvé par rapport à l'exercice précédent :

- Le Compte pour le financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord a été ajouté au portefeuille « Santé et Services sociaux ». Ce compte a été constitué spécifiquement pour permettre au ministère de comptabiliser des sommes versées par la Société du Plan Nord pour le financement de projets visant des activités réalisées dans le cadre du Plan Nord.

### ENTITÉS DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION

La liste des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation du gouvernement est disponible à l'annexe 3 du volume I des Comptes publics.

## ANNEXE 2

**Résultats des fonds spéciaux<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

	2018-2019			2017-2018	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats	
<b>Affaires municipales et Occupation du territoire</b>					
Fonds de développement des territoires	107,3	120,7	(13,4)	(3,5)	(9,9)
	107,3	120,7	(13,4)	(3,5)	(9,9)
<b>Culture et Communications</b>					
Fonds Avenir Mécénat Culture	5,0	6,0	(1,0)	0,1	(1,1)
Fonds du patrimoine culturel québécois	15,6	23,1	(7,5)	(3,4)	(4,1)
	20,6	29,1	(8,5)	(3,3)	(5,2)
<b>Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques</b>					
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État	32,2	24,3	7,9	0,8	7,1
Fonds vert	735,9	851,8	(115,9)	120,7	(236,6)
	768,1	876,1	(108,0)	121,5	(229,5)
<b>Économie, Science et Innovation</b>					
Capital Mines Hydrocarbures	1,8	1,9	(0,1)	42,2	(42,3)
Fonds du développement économique	435,6	435,6	-	-	-
	437,4	437,5	(0,1)	42,2	(42,3)
<b>Éducation et Enseignement supérieur</b>					
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	17,0	26,5	(9,5)	9,5	(19,0)
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	69,9	80,6	(10,7)	5,6	(16,3)
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25,0	25,0	-	-	-
	111,9	132,1	(20,2)	15,1	(35,3)
<b>Énergie et Ressources naturelles</b>					
Fonds de transition énergétique	0,1	0,1	-	-	-
Fonds des ressources naturelles	32,1	33,8	(1,7)	0,2	(1,9)
Fonds d'information sur le territoire	142,5	114,4	28,1	32,2	(4,1)
	174,7	148,3	26,4	32,4	(6,0)

## Les résultats des entités consolidées

### ANNEXE 2 (suite)

#### Résultats des fonds spéciaux<sup>1</sup>

(en millions de dollars)

	2018-2019			2017-2018	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats	
<b>Famille</b>					
Fonds de soutien aux proches aidants	15,5	14,9	<b>0,6</b>	0,4	0,2
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 423,3	2 423,3	-	(42,3)	42,3
Fonds pour le développement des jeunes enfants	15,1	21,3	<b>(6,2)</b>	(6,1)	(0,1)
	2 453,9	2 459,5	<b>(5,6)</b>	(48,0)	42,4
<b>Finances</b>					
Fonds de financement	1 710,1	1 676,7	<b>33,4</b>	41,6	(8,2)
Fonds des générations	2 491,0	-	<b>2 491,0</b>	2 292,0	199,0
Fonds du centre financier de Montréal	0,7	1,3	<b>(0,6)</b>	(0,7)	0,1
Fonds du Plan Nord	91,4	74,6	<b>16,8</b>	17,0	(0,2)
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	2,9	2,9	-	-	-
Fonds relatif à l'administration fiscale	971,3	971,3	-	-	-
	5 267,4	2 726,8	<b>2 540,6</b>	2 349,9	190,7
<b>Forêts, Faune et Parcs</b>					
Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier	487,5	537,9	<b>(50,4)</b>	(6,6)	(43,8)
	487,5	537,9	<b>(50,4)</b>	(6,6)	(43,8)
<b>Justice</b>					
Fonds Accès Justice	15,8	17,7	<b>(1,9)</b>	-	(1,9)
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	26,3	30,9	<b>(4,6)</b>	(0,3)	(4,3)
Fonds des registres du ministère de la Justice	39,1	50,0	<b>(10,9)</b>	0,2	(11,1)
Fonds du Tribunal administratif du Québec	40,0	41,6	<b>(1,6)</b>	(0,8)	(0,8)
Fonds relatif aux contrats publics	-	0,4	<b>(0,4)</b>	7,1	(7,5)
	121,2	140,6	<b>(19,4)</b>	6,2	(25,6)
<b>Santé et Services sociaux</b>					
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	210,8	210,5	<b>0,3</b>	0,3	-
	210,8	210,5	<b>0,3</b>	0,3	-
<b>Sécurité publique</b>					
Fonds des services de police	650,1	650,1	-	-	-
	650,1	650,1	-	-	-
<b>Tourisme</b>					
Fonds de partenariat touristique	201,8	202,8	<b>(1,0)</b>	(1,6)	0,6
	201,8	202,8	<b>(1,0)</b>	(1,6)	0,6

Renseignements supplémentaires

## ANNEXE 2 (suite)

**Résultats des fonds spéciaux<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

	2018-2019		2017-2018		Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats	
<b>Transports, Mobilité durable et Électrification des transports</b>					
Fonds aérien	74,4	74,1	<b>0,3</b>	0,8	(0,5)
Fonds de gestion de l'équipement roulant	123,2	123,2	-	1,4	(1,4)
Fonds de la sécurité routière	42,2	43,1	<b>(0,9)</b>	(18,9)	18,0
Fonds des réseaux de transport terrestre	4 175,6	4 266,6	<b>(91,0)</b>	149,3	(240,3)
	4 415,4	4 507,0	<b>(91,6)</b>	132,6	(224,2)
<b>Travail, Emploi et Solidarité sociale</b>					
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	25,3	25,7	<b>(0,4)</b>	(0,3)	(0,1)
Fonds de développement du marché du travail	1 104,3	1 106,9	<b>(2,6)</b>	(29,7)	27,1
Fonds des biens et des services	112,3	117,3	<b>(5,0)</b>	-	(5,0)
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	20,0	20,0	-	-	-
Fonds du Tribunal administratif du travail	84,0	84,0	-	-	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	30,2	30,5	<b>(0,3)</b>	-	(0,3)
	1 376,1	1 384,4	<b>(8,3)</b>	(30,0)	21,7
<b>Total avant les ajustements de la consolidation</b>	<b>16 804,5</b>	<b>14 563,5</b>	<b>2 241,0</b>	<b>2 607,2</b>	<b>(366,2)</b>

<sup>1</sup> Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total. Les résultats des entités consolidées sont présentés avant les ajustements de la consolidation.

## Les résultats des entités consolidées

### ANNEXE 3

#### Résultats des organismes autres que budgétaires<sup>1</sup>

(en millions de dollars)

	2018-2019			2017-2018	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats	
<b>Affaires municipales et Occupation du territoire</b>					
Régie du bâtiment du Québec	70,2	66,1	4,1	7,8	(3,7)
Société d'habitation du Québec	1 189,0	1 231,4	(42,4)	236,3	(278,7)
	1 259,2	1 297,5	(38,3)	244,1	(282,4)
<b>Agriculture, Pêcheries et Alimentation</b>					
La Financière agricole du Québec	531,0	405,1	125,9	155,2	(29,3)
	531,0	405,1	125,9	155,2	(29,3)
<b>Conseil du trésor et Administration gouvernementale</b>					
Autorité des marchés publics	11,8	11,8	-	-	-
Centre de services partagés du Québec	557,4	557,4	-	11,9	(11,9)
Société québécoise des infrastructures	1 028,6	1 018,4	10,2	5,4	4,8
	1 597,8	1 587,6	10,2	17,3	(7,1)
<b>Conseil exécutif</b>					
Centre de la francophonie des Amériques	2,8	3,0	(0,2)	(0,4)	0,2
	2,8	3,0	(0,2)	(0,4)	0,2
<b>Culture et Communications</b>					
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	89,6	91,6	(2,0)	(3,0)	1,0
Conseil des arts et des lettres du Québec	114,3	114,8	(0,5)	-	(0,5)
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	32,1	32,4	(0,3)	(0,4)	0,1
Musée d'Art contemporain de Montréal	13,1	12,9	0,2	0,1	0,1
Musée de la Civilisation	31,9	30,5	1,4	2,0	(0,6)
Musée national des beaux-arts du Québec	29,0	28,9	0,1	0,5	(0,4)
Société de développement des entreprises culturelles	72,3	72,2	0,1	(2,7)	2,8
Société de la Place des Arts de Montréal	40,2	38,2	2,0	1,0	1,0
Société de télédiffusion du Québec	84,4	93,0	(8,6)	(0,5)	(8,1)
Société du Grand Théâtre de Québec	13,6	13,3	0,3	0,3	-
	520,5	527,8	(7,3)	(2,7)	(4,6)

## ANNEXE 3 (suite)

**Résultats des organismes autres que budgétaires<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

	2018-2019			2017-2018	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats	
<b>Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques</b>					
Conseil de gestion du Fonds vert	-	-	-	-	-
Société québécoise de récupération et de recyclage	41,7	41,2	0,5	2,4	(1,9)
	41,7	41,2	0,5	2,4	(1,9)
<b>Économie, Science et Innovation</b>					
Centre de recherche industrielle du Québec	32,8	32,5	0,3	0,9	(0,6)
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	68,4	69,0	(0,6)	-	(0,6)
Fonds de recherche du Québec - Santé	118,4	118,4	-	(0,7)	0,7
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	64,4	64,6	(0,2)	-	(0,2)
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	6,8	5,9	0,9	0,7	0,2
	290,8	290,4	0,4	0,9	(0,5)
<b>Éducation et Enseignement supérieur</b>					
Commission de la capitale nationale du Québec	22,5	22,9	(0,4)	2,6	(3,0)
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	39,9	41,1	(1,2)	(1,2)	-
Institut national des mines	1,0	1,1	(0,1)	(0,2)	0,1
	63,4	65,1	(1,7)	1,2	(2,9)
<b>Énergie et Ressources naturelles</b>					
Régie de l'énergie	16,3	17,3	(1,0)	0,3	(1,3)
Société de développement de la Baie-James	35,9	35,1	0,8	9,3	(8,5)
Société du Plan Nord	77,1	69,5	7,6	(11,5)	19,1
Transition énergétique Québec	59,7	59,8	(0,1)	(1,6)	1,5
	189,0	181,7	7,3	(3,5)	10,8
<b>Finances</b>					
Agence du revenu du Québec	1 220,7	1 220,7	-	-	-
Autorité des marchés financiers	176,1	144,4	31,7	27,4	4,3
Financement-Québec	288,4	262,6	25,8	27,6	(1,8)
Institut de la statistique du Québec	30,2	30,2	-	-	-
Société de financement des infrastructures locales du Québec	653,0	658,8	(5,8)	(7,7)	1,9
	2 368,4	2 316,7	51,7	47,3	4,4

## Les résultats des entités consolidées

### ANNEXE 3 (suite)

#### Résultats des organismes autres que budgétaires<sup>1</sup>

(en millions de dollars)

	2018-2019			2017-2018	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats	
<b>Forêts, Faune et Parcs</b>					
Fondation de la faune du Québec	6,7	6,7	-	(0,8)	0,8
Société des établissements de plein air du Québec	151,0	150,4	<b>0,6</b>	0,7	(0,1)
	<b>157,7</b>	<b>157,1</b>	<b>0,6</b>	<b>(0,1)</b>	<b>0,7</b>
<b>Justice</b>					
Commission des services juridiques	183,0	191,6	<b>(8,6)</b>	(0,8)	(7,8)
Fonds d'aide aux actions collectives	1,5	4,3	<b>(2,8)</b>	(0,6)	(2,2)
Office des professions du Québec	10,6	12,5	<b>(1,9)</b>	-	(1,9)
Société québécoise d'information juridique	19,5	16,5	<b>3,0</b>	0,5	2,5
	<b>214,6</b>	<b>224,9</b>	<b>(10,3)</b>	<b>(0,9)</b>	<b>(9,4)</b>
<b>Relations internationales et Francophonie</b>					
Office Québec-Amériques pour la jeunesse	-	-	-	0,3	(0,3)
Office Québec-Monde pour la jeunesse	9,1	9,1	-	(0,2)	0,2
	<b>9,1</b>	<b>9,1</b>	<b>-</b>	<b>0,1</b>	<b>(0,1)</b>
<b>Santé et Services sociaux</b>					
Corporation d'urgences-santé	136,4	136,1	<b>0,3</b>	(2,3)	2,6
Fonds de l'assurance médicaments	3 683,6	3 683,6	-	-	-
Héma-Québec	438,4	438,4	-	(11,3)	11,3
Institut national de santé publique du Québec	73,3	74,3	<b>(1,0)</b>	(0,2)	(0,8)
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux	21,6	22,6	<b>(1,0)</b>	(0,5)	(0,5)
Régie de l'assurance maladie du Québec	12 870,1	12 870,1	-	-	-
	<b>17 223,4</b>	<b>17 225,1</b>	<b>(1,7)</b>	<b>(14,3)</b>	<b>12,6</b>
<b>Sécurité publique</b>					
École nationale de police du Québec	38,3	38,3	-	1,4	(1,4)
École nationale des pompiers du Québec	2,8	2,5	<b>0,3</b>	0,8	(0,5)
	<b>41,1</b>	<b>40,8</b>	<b>0,3</b>	<b>2,2</b>	<b>(1,9)</b>
<b>Tourisme</b>					
Régie des installations olympiques	63,1	66,1	<b>(3,0)</b>	0,2	(3,2)
Société du Centre des congrès de Québec	27,8	29,9	<b>(2,1)</b>	(3,6)	1,5
Société du Palais des congrès de Montréal	60,6	59,8	<b>0,8</b>	3,6	(2,8)
	<b>151,5</b>	<b>155,8</b>	<b>(4,3)</b>	<b>0,2</b>	<b>(4,5)</b>

Renseignements supplémentaires

## ANNEXE 3 (suite)

**Résultats des organismes autres que budgétaires<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

	2018-2019		2017-2018		Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats	
<b>Transports, Mobilité durable et Électrification des transports</b>					
Société de l'assurance automobile du Québec	278,9	278,9	-	0,3	(0,3)
Société des Traversiers du Québec	153,4	159,4	(6,0)	(8,0)	2,0
	432,3	438,3	(6,0)	(7,7)	1,7
<b>Travail, Emploi et Solidarité sociale</b>					
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	28,8	28,8	-	-	-
	28,8	28,8	-	-	-
<b>Total avant les ajustements de la consolidation</b>	<b>25 123,3</b>	<b>24 996,0</b>	<b>127,3</b>	<b>441,3</b>	<b>(314,0)</b>

<sup>1</sup> Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total. Les résultats des entités consolidées sont présentés avant les ajustements de la consolidation.

## Les résultats des entités consolidées

### ANNEXE 4

#### Résultats des comptes à fin déterminée<sup>1</sup>

(en millions de dollars)

	2018-2019			2017-2018	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats	
<b>Affaires municipales et Occupation du territoire</b>					
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	267,8	267,8	-	-	-
Projets d'infrastructures 2008	60,7	60,7	-	-	-
Projets d'infrastructures 2015	64,0	64,0	-	-	-
	392,5	392,5	-	-	-
<b>Agriculture, Pêcheries et Alimentation</b>					
Financement de certaines activités en agriculture et dans le secteur des pêches	-	-	-	(0,1)	0,1
Financement des programmes de gestion des risques agricoles	89,3	89,3	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	2,7	2,6	<b>0,1</b>	-	0,1
	92,0	91,9	<b>0,1</b>	(0,1)	0,2
<b>Conseil exécutif</b>					
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	12,0	12,0	-	-	-
Financement de la Stratégie d'action jeunesse	-	1,8	<b>(1,8)</b>	-	(1,8)
Financement de la stratégie du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	-	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-	-
	12,0	13,8	<b>(1,8)</b>	-	(1,8)
<b>Culture et Communications</b>					
Application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	1,0	1,0	-	-	-
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	1,0	-	<b>1,0</b>	-	1,0
Financement des unités autonomes de service - Centre de conservation du Québec	1,3	1,2	<b>0,1</b>	0,1	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-	-
Projets d'infrastructures 2008	-	-	-	-	-
	3,3	2,2	<b>1,1</b>	0,1	1,0

Renseignements supplémentaires

## ANNEXE 4 (suite)

**Résultats des comptes à fin déterminée<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

	2018-2019			2017-2018	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats	
<b>Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques</b>					
Financement des unités autonomes de service - Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec	-	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	3,4	3,4	-	-	-
	3,4	3,4	-	-	-
<b>Économie, Science et Innovation</b>					
Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires	47,4	80,3	(32,9)	20,7	(53,6)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	2,0	2,0	-	-	-
Programme d'infrastructure du savoir	-	-	-	(1,1)	1,1
	49,4	82,3	(32,9)	19,6	(52,5)
<b>Éducation et Enseignement supérieur</b>					
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	-	-	-	-	-
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	2,5	2,5	-	-	-
Financement des immobilisations des commissions scolaires Crie et Kativik et de l'école des Naskapis	19,4	19,4	-	-	-
Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires	108,8	108,8	-	(31,4)	31,4
Formation dans les pénitenciers fédéraux	-	-	-	(1,8)	1,8
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,8	0,8	-	(0,1)	0,1
	131,5	131,5	-	(33,3)	33,3
<b>Énergie et Ressources naturelles</b>					
Financement de mesures de protection, de sécurisation, de réaménagement et de restauration de sites miniers	-	0,1	(0,1)	-	(0,1)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-	-
	-	0,1	(0,1)	-	(0,1)

## Les résultats des entités consolidées

### ANNEXE 4 (suite)

#### Résultats des comptes à fin déterminée<sup>1</sup>

(en millions de dollars)

	2018-2019			2017-2018	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats	
<b>Finances</b>					
Transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et d'un montant additionnel prévu en vertu de la loi C-66	504,0	504,0	-	-	-
	504,0	504,0	-	-	-
<b>Forêts, Faune et Parcs</b>					
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	6,5	6,5	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,2	2,1	(0,9)	(0,8)	(0,1)
Maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocations faunique et multiresources	-	-	-	-	-
	7,7	8,6	(0,9)	(0,8)	(0,1)
<b>Immigration, Diversité et Inclusion</b>					
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	6,2	4,5	1,7	2,6	(0,9)
	6,2	4,5	1,7	2,6	(0,9)
<b>Justice</b>					
Accord relatif à la Loi sur les contraventions	0,6	0,6	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,3	0,3	-	-	-
	0,9	0,9	-	-	-
<b>Relations internationales et Francophonie</b>					
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	-	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-

## ANNEXE 4 (suite)

**Résultats des comptes à fin déterminée<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

	2018-2019			2017-2018	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats	
<b>Santé et Services sociaux</b>					
Coûts des services de santé occasionnés par les accidents d'automobile	104,0	104,0	-	-	-
Financement d'activités réalisées dans le cadre du Plan Nord	0,5	0,5	-	-	-
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	22,0	22,0	-	-	-
Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires	0,6	0,6	-	(0,6)	0,6
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	2,4	2,8	(0,4)	(1,0)	0,6
Mise en oeuvre du plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux	31,9	41,5	(9,6)	(7,5)	(2,1)
	161,4	171,4	(10,0)	(9,1)	(0,9)
<b>Sécurité publique</b>					
Administration de la Loi sur les armes à feu	5,9	5,9	-	-	-
Financement des unités autonomes de service - Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	3,6	3,6	-	-	-
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	3,0	3,0	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	183,0	183,0	-	-	-
	195,5	195,5	-	-	-
<b>Transports, Mobilité durable et Électrification des transports</b>					
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	0,3	(0,3)	-	(0,3)
	-	0,3	(0,3)	-	(0,3)
<b>Travail, Emploi et Solidarité sociale</b>					
Financement du Bureau d'évaluation médicale	4,5	4,5	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,4	0,4	-	-	-
	4,9	4,9	-	-	-
<b>Total avant les ajustements de la consolidation</b>	<b>1 564,9</b>	<b>1 608,0</b>	<b>(43,1)</b>	<b>(20,9)</b>	<b>(22,2)</b>

<sup>1</sup> Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total. Les résultats des entités consolidées sont présentés avant les ajustements de la consolidation.



---

# LES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES, DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC ET DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

---

## 1. LE RÉSULTAT DU CONTRÔLE DES EFFECTIFS EN 2017-2018

En matière de contrôle des effectifs, le gouvernement avait annoncé pour 2017-2018 :

- Un gel du niveau d'effectifs pour la majorité des organismes publics;
- L'ajout d'effectifs à certains organismes publics en fonction des priorités qu'il a établies, liées notamment aux investissements additionnels en santé et en éducation annoncés au Plan économique du Québec dans le cadre de la mise à jour d'octobre 2016 ainsi qu'au Budget de dépenses 2017-2018.

Sur la base des données réelles des mois d'avril à décembre 2017 et des données prévisionnelles établies selon la consommation des mois de janvier à mars 2017, les heures rémunérées des organismes publics pour cette période s'élèvent à 880,2 millions d'heures. Comparativement à l'exercice financier 2016-2017, le total des heures rémunérées représente une hausse de 16,2 millions d'heures, soit de 1,9 %, laquelle correspond à une augmentation de 8 861 équivalents temps complet (ETC) convertis sur une base annuelle. Cette variation est composée :

- D'une augmentation de 926 ETC attribuable aux organismes publics dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique (RLRQ, chapitre F-3.1.1) ou de 1,4 % comparativement à l'exercice financier 2016-2017. Cette hausse s'explique notamment par la mise en place de la stratégie d'action gouvernementale visant à réduire les délais de justice en matière criminelle et pénale, par la gestion du programme d'aide financière aux sinistrés en lien avec les inondations printanières de 2017, par la mise en opération de nouveaux établissements de détention et par la consolidation de l'expertise interne du gouvernement;
- D'une augmentation de 7 935 ETC reliée aux organismes publics dont le personnel n'est pas nommé en vertu de cette loi ou de 1,9 % comparativement à l'exercice financier 2016-2017. Cette hausse s'explique principalement par les investissements additionnels, annoncés au Plan économique du Québec de mars 2017, en santé et en services sociaux, pour diminuer le temps d'attente dans les hôpitaux, pour accroître et améliorer les soins et services offerts dans les centres d'hébergement de soins de longue durée, pour diminuer les délais en services diagnostiques et à l'accès à la chirurgie et pour accroître l'accessibilité aux services de protection de la jeunesse et aux services psychosociaux, ainsi qu'en éducation et en enseignement supérieur, pour accroître la réussite éducative des élèves et des étudiants.

Par ailleurs, un portrait redressé du dénombrement des effectifs des organismes publics est présenté à l'annexe 1 du présent chapitre. De plus, des définitions relatives aux effectifs sont présentées à l'annexe 2.

**Variation des effectifs utilisés<sup>1</sup>**

(en milliers d'heures rémunérées et ETC)

	Fonction publique		Hors fonction publique <sup>2,3</sup>		Total	
	Heures rémunérées	ETC	Heures rémunérées	ETC	Heures rémunérées	ETC
Effectifs utilisés en 2013-2014	127 002,0	69 541	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Variation	(2 624,4)	(1 437)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Effectifs utilisés en 2014-2015	124 377,6	68 104	746 212,3	408 592	<b>870 589,9</b>	<b>476 696</b>
Variation	(4 968,1)	(2 721)	(9 823,6)	(5 378)	<b>(14 791,7)</b>	<b>(8 099)</b>
Effectifs utilisés en 2015-2016 <sup>4</sup>	119 409,5	65 383	736 388,7	403 214	<b>855 798,2</b>	<b>468 597</b>
Variation	(645,1)	(353)	8 907,3	4 877	<b>8 262,2</b>	<b>4 524</b>
Effectifs utilisés en 2016-2017	118 764,4	65 030	745 296,0	408 091	<b>864 060,4</b>	<b>473 121</b>
Variation	1 690,8	926	14 491,7	7 935	<b>16 182,5</b>	<b>8 861</b>
<b>Effectifs utilisés en 2017-2018<sup>5</sup> (prévu)</b>	<b>120 455,2</b>	<b>65 956</b>	<b>759 787,7</b>	<b>416 026</b>	<b>880 242,9</b>	<b>481 982</b>

<sup>1</sup> Du point de vue du contrôle des effectifs, l'Assemblée nationale et les personnes désignées par cette dernière, l'Université du Québec et ses universités constituantes, les instituts de recherche et écoles supérieures, les commissions scolaires pour les Autochtones cris, inuits et naskapis, de même que le Commissaire à la lutte contre la corruption sont exclus. Sont également exclues les heures rémunérées concernant le personnel embauché pour combler un emploi étudiant ou pour effectuer un stage dans les ministères et organismes assujettis à la Loi sur la fonction publique.

<sup>2</sup> Incluant des redressements à la hausse de 40,9 milliers d'heures rémunérées en 2014-2015, de 128,1 milliers d'heures rémunérées en 2015-2016 et de 204,1 milliers d'heures rémunérées en 2016-2017, liés à la comptabilisation par Hydro-Québec des employés assujettis aux conditions de travail de la Commission de la construction du Québec.

<sup>3</sup> Incluant également des redressements, effectués au cours de l'exercice financier 2016-2017, à la baisse de 13 712,8 milliers d'heures rémunérées en 2014-2015, de 13 947,8 milliers d'heures rémunérées en 2015-2016 et de 9 573,1 milliers d'heures rémunérées en 2016-2017 (neuf mois redressés), liés principalement à la soustraction des établissements privés conventionnés visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) de l'application de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011).

<sup>4</sup> La période couverte comporte 262 jours ouvrables. Des ajustements ont été apportés afin de ramener les données des effectifs sur une base comparable de 261 jours ouvrables.

<sup>5</sup> La période couverte comporte 260 jours ouvrables. Des ajustements ont été apportés afin de ramener les données des effectifs sur une base comparable de 261 jours ouvrables.

**2. LA RÉDUCTION DU RECOURS AU PERSONNEL EXTERNE ET LE RENFORCEMENT DE L'EXPERTISE INTERNE**

Le gouvernement poursuit ses actions prioritaires en matière de consolidation de l'expertise interne, particulièrement dans le domaine des technologies de l'information (TI). En outre, au cours de l'exercice financier 2017-2018, le Conseil du trésor a autorisé l'ajout de 371,3 milliers d'heures rémunérées en ressources informationnelles, soit 203 ETC, récurrent à 409 ETC en 2018-2019, en remplacement de ressources externes.

Depuis l'annonce de la stratégie gouvernementale en TI, ce sont quelques 945 ETC qui ont été accordés afin d'internaliser la force de travail en TI. Ainsi, plus de 70 % des travailleurs en TI sont maintenant des ressources internes. De plus, l'expertise dans les spécialités névralgiques se renforce, la proportion des ressources internes ayant augmenté de 10 points de pourcentage entre 2015 et 2017.

Par ailleurs, le Conseil du trésor a autorisé 480,4 milliers d'heures rémunérées, soit 263 ETC, afin de compléter l'affectation des 970 postes annoncés dans le cadre du plan d'action intitulé Actions concertées pour renforcer la lutte contre la collusion et la corruption du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET). Cet ajout total d'effectifs permet la reprise d'activités effectuées à contrats et le renforcement ou la mise sur pied de nouvelles activités par le MTMDET. Ce plan a permis l'embauche d'ingénieurs et de techniciens des travaux publics.

Finalement, dans le cadre du renouvellement des dernières conventions collectives, les parties ont convenu de l'ajout d'ouvriers afin de rapatrier à l'interne de l'expertise. Ainsi, le Conseil du trésor a accordé au portefeuille « Transports, Mobilité durable et Électrification des transports » l'ajout de 290,7 milliers d'heures rémunérées pour 2017-2018, soit 159 ETC récurrent à 246 ETC en 2018-2019, pour le rapatriement de l'expertise liée au déglacage et au déneigement du réseau routier de même qu'à la conservation des structures.

Globalement, l'internalisation occasionne un effet à la hausse sur les niveaux d'effectifs, lequel est toutefois compensé par une réduction équivalente et durable des ressources externes. Au-delà des avantages liés à la maîtrise d'œuvre à l'interne et à la pérennité des connaissances, la stratégie entraîne des économies récurrentes, le coût des ressources internes étant généralement inférieur à celui des ressources externes.

### **3. LA DÉTERMINATION DES NIVEAUX D'EFFECTIFS 2018-2019**

Les niveaux d'effectifs 2018-2019 doivent demeurer en adéquation avec les priorités du gouvernement et leur croissance doit permettre de soutenir l'amélioration et le développement des services à la population. Le gouvernement alignera donc sa cible globale d'effectifs sur la croissance réelle des dépenses, soit le taux de croissance des dépenses de programmes dégonflé de l'inflation.

En effet, bien que la croissance des dépenses s'explique en partie par l'indexation du coût des programmes et services existants, incluant l'indexation des dépenses de rémunération, elle s'explique également par la bonification de ces programmes et services ou par l'ajout de nouveaux programmes et services. Or, le niveau d'effectifs doit être ajusté afin de soutenir adéquatement la hausse de la prestation de services.

Dans les prochaines semaines, le Conseil du trésor déterminera ainsi :

- Les enveloppes d'effectifs des organismes publics dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique;
- Les enveloppes d'effectifs dont dispose chaque ministre pour l'ensemble des organismes publics dont il est responsable, en plus d'établir une enveloppe d'effectifs distincte pour chacune des quatre sociétés d'État visées<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Hydro-Québec, Investissement Québec, Loto-Québec et Société des alcools du Québec.

ANNEXE 1

DÉNOMBREMENT DES EFFECTIFS DES ORGANISMES PUBLICS

Dénombrement redressé des effectifs des organismes publics<sup>1,2,3</sup>  
(en ETC)

	2014-2015	2015-2016 <sup>4</sup>	2016-2017	2017-2018 <sup>5</sup>
Personnel d'encadrement	26 864	25 429	24 669	24 622
Personnel professionnel	76 453	75 370	75 943	77 585
Personnel infirmier	61 760	61 954	62 629	63 992
Personnel enseignant	75 681	74 721	77 445	78 753
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	185 670	180 993	182 484	186 138
Agents de la paix	10 951	11 013	11 000	11 142
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	47 463	46 746	46 995	47 805
Étudiants et stagiaires	2 578	2 374	2 419	2 544
<b>Effectifs utilisés - dénombrement</b>	<b>487 420</b>	<b>478 600</b>	<b>483 584</b>	<b>492 581</b>
Moins : Effectifs exclus du contrôle <sup>6</sup>	(10 724)	(10 003)	(10 463)	(10 599)
<b>Effectifs utilisés - contrôle</b>	<b>476 696</b>	<b>468 597</b>	<b>473 121</b>	<b>481 982</b>

<sup>1</sup> Incluant des redressements à la hausse de 40,9 milliers d'heures rémunérées en 2014-2015, de 128,1 milliers d'heures rémunérées en 2015-2016 et de 204,1 milliers d'heures rémunérées en 2016-2017, liés à la comptabilisation par Hydro-Québec des employés assujettis aux conditions de travail de la Commission de la construction du Québec.

<sup>2</sup> Incluant également des redressements, effectués au cours de l'exercice financier 2016-2017, à la baisse de 13 712,8 milliers d'heures rémunérées en 2014-2015, de 13 947,8 milliers d'heures rémunérées en 2015-2016 et de 9 573,1 milliers d'heures rémunérées en 2016-2017 (neuf mois redressés), liés principalement à la soustraction des établissements privés conventionnés visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux de l'application de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.

<sup>3</sup> Aucun redressement n'a été effectué à l'égard des absences non rémunérées dues à des grèves, comme celles dans les réseaux de l'éducation en 2015.

<sup>4</sup> La période couverte comporte 262 jours ouvrables. Des ajustements ont été apportés afin de ramener les données des effectifs sur une base comparable de 261 jours ouvrables.

<sup>5</sup> Le dénombrement couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017. Cette période comporte 260 jours ouvrables. Des ajustements ont été apportés afin de ramener les données des effectifs sur une base comparable de 261 jours ouvrables.

<sup>6</sup> Du point de vue du contrôle des effectifs, l'Université du Québec et ses universités constituantes, les instituts de recherche et écoles supérieures, les commissions scolaires pour les Autochtones cris, inuits et naskapis, de même que le Commissaire à la lutte contre la corruption sont exclus. Sont également exclues les heures rémunérées concernant le personnel embauché pour combler un emploi étudiant ou pour effectuer un stage dans les ministères et organismes assujettis à la Loi sur la fonction publique.

## **ANNEXE 1 (suite)**

Du point de vue du dénombrement, les organismes publics comprennent :

- Les ministères et les organismes budgétaires et autres que budgétaires assujettis ou non à la Loi sur la fonction publique;
- L'Université du Québec et ses universités constituantes, les instituts de recherche et écoles supérieures;
- Les cégeps et les commissions scolaires, y compris les commissions scolaires pour les Autochtones cris, inuits et naskapis;
- Les centres intégrés de santé et de services sociaux, les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux, les établissements publics de santé et de services sociaux de même que le conseil régional institué par la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (RLRQ, chapitre S-5);
- Les sociétés d'État.

Sont exclus du dénombrement, les effectifs de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière.

Pour le dénombrement des effectifs des commissions scolaires pour les Autochtones cris, inuits et naskapis, ce sont les données de l'exercice financier 2014-2015 qui ont été utilisées. En ce qui concerne l'Université du Québec et ses universités constituantes ainsi que les instituts de recherche et écoles supérieures, les données correspondent à la période du 1<sup>er</sup> mai 2016 au 30 avril 2017.

Par ailleurs, en décembre 2017, le nombre de salariés des organismes publics atteignait 591 717. Ce nombre constitue un portrait réalisé à une date donnée et il est donc affecté par un effet de saisonnalité.

## ANNEXE 2

### LEXIQUE

<b>Niveau d'effectifs :</b>	Niveau maximal d'heures rémunérées qu'un organisme doit respecter.
<b>Heures rémunérées :</b>	Nombre d'heures travaillées et heures effectuées en temps supplémentaire.
<b>Heures travaillées :</b>	<p>Nombre d'heures associées au corps d'emploi dans les conditions de travail duquel sont déduites les périodes de congé sans traitement (autres que celles décrites au paragraphe suivant) et d'aménagement de temps de travail entraînant une diminution du nombre d'heures. Pour le personnel dont le sous-ministre ou le dirigeant d'organisme détermine l'horaire de travail, le nombre d'heures travaillées est réputé être de 35 heures par semaine.</p> <p>Pour plus de précision, sont comptabilisées dans les heures travaillées les périodes où l'employé reçoit de l'assurance-salaire ou des indemnités pour accident de travail ou pour maladie professionnelle, celles où il est en retrait préventif ou bénéficie de périodes de congé liées aux dispositions des droits parentaux, de même que celles où il est en préretraite (totale ou partielle).</p>
<b>Heures effectuées en temps supplémentaire :</b>	Heures payées au-delà des heures habituelles du corps d'emploi. Les heures payées à taux majoré sont comptabilisées de la même manière que les heures supplémentaires payées à taux simple.
<b>ETC :</b>	Nombre d'heures rémunérées converti en équivalent temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine. Pour ce faire, le total des heures rémunérées est divisé par 1 826,3.

# LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2018-2019 PAR CATÉGORIE ET PAR BÉNÉFICIAIRE

## 1. LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES SELON LES CATÉGORIES

Pour l'exercice financier 2018-2019, le budget de dépenses du gouvernement s'établit à 84 029,8 M\$, dont 76 869,4 M\$, ou 91,5 %, sont consacrés aux dépenses de programmes et 7 160,4 M\$, ou 8,5 %, au service de la dette.

Les dépenses de programmes 2018-2019 se ventilent principalement entre les catégories suivantes :

- 44 880,2 M\$, ou 58,4 %, reliés aux dépenses de rémunération;
- 12 477,7 M\$, ou 16,2 %, octroyés aux dépenses de fonctionnement;
- 15 072,6 M\$, ou 19,6 %, attribués aux dépenses relatives au support des personnes, des municipalités, des entreprises et des autres partenaires du gouvernement.

### Budget de dépenses 2018-2019 par supercatégorie et catégorie<sup>1</sup>

(en millions de dollars)

	Catégories						Total	
	Rémunération	Fonctionnement	Capital	Intérêt	Support	Créances douteuses et autres provisions	M\$	%
<b>Supercatégories</b>								
Rémunération	3 210,4	-	-	-	-	-	3 210,4	3,8
Fonctionnement	-	3 348,5	-	-	-	-	3 348,5	4,0
Transfert	41 164,4	8 840,6	3 124,7	1 049,3	11 402,3	-	65 581,3	78,1
Affectation à un fonds spécial	505,4	288,6	62,3	18,5	3 670,3	-	4 545,1	5,4
Créances douteuses et autres provisions	-	-	-	-	-	184,1	184,1	0,2
<b>Dépenses de programmes</b>	<b>44 880,2</b>	<b>12 477,7</b>	<b>3 187,0</b>	<b>1 067,8</b>	<b>15 072,6</b>	<b>184,1</b>	<b>76 869,4</b>	<b>91,5</b>
%	58,4	16,2	4,2	1,4	19,6	0,2	100,0	
Service de la dette	-	-	-	7 160,4	-	-	7 160,4	8,5
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>44 880,2</b>	<b>12 477,7</b>	<b>3 187,0</b>	<b>8 228,2</b>	<b>15 072,6</b>	<b>184,1</b>	<b>84 029,8</b>	<b>100,0</b>
Dépenses comparatives 2017-2018	42 862,0	11 123,3 <sup>2</sup>	3 050,7	8 202,2	14 325,0	248,7	79 811,9	

<sup>1</sup> Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total. La répartition du budget de dépenses par catégorie est présentée par portefeuille à l'annexe 1.

<sup>2</sup> Tient compte des dépenses de fonctionnement de 11 131,1 M\$ et d'un montant négatif de 7,8 M\$ pour des crédits non dépensés.

## LES DÉPENSES DE RÉMUNÉRATION

La rémunération englobe les honoraires des professionnels de la santé et les salaires des employés du réseau de la santé et des services sociaux, des réseaux de l'éducation ainsi que de la fonction publique. Elle comprend également les traitements et les indemnités encourus envers les membres de l'Assemblée nationale, toute personne nommée ou désignée par cette dernière pour exercer une fonction en relevant et le personnel qu'elle dirige, les juges et ainsi que les membres de la Sûreté du Québec. Finalement, elle comprend tous les avantages sociaux fournis aux employés ainsi que les autres contributions du gouvernement à titre d'employeur.

Pour l'exercice financier 2018-2019, les dépenses de rémunération s'établissent à 44 880,2 M\$, se répartissant comme suit :

- 17 593,2 M\$, soit 39,2 % consacrés aux établissements de santé et de services sociaux;
- 14 518,0 M\$, soit 32,3 % destinés aux institutions d'enseignement;
- 8 580,7 M\$, soit 19,1 % alloués aux professionnels de la santé;
- 4 188,3 M\$, soit 9,4 % associés au personnel des ministères et aux autres bénéficiaires.

Globalement, la hausse de 2 018,2 M\$ prévue aux dépenses de rémunération par rapport aux dépenses comparatives 2017-2018 est partagée notamment entre ces principaux secteurs :

- Une croissance de 950,2 M\$ au portefeuille « Santé et Services sociaux », s'expliquant principalement par les ajustements salariaux au 1<sup>er</sup> avril 2018, la progression dans les échelles salariales et les ajustements prévus à la rémunération des professionnels de la santé, qui tiennent compte notamment du renouvellement des ententes avec les fédérations médicales. L'ajout de crédits additionnels pour augmenter les services à la population, notamment afin que la population de chaque région ait un niveau comparable d'accessibilité à l'ensemble des services de première ligne et des services spécialisés, peu importe où ils sont offerts, contribue également à la croissance de la rémunération;
- Une augmentation de 937,6 M\$ au portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur ». En excluant la provision pour la mise en œuvre de la réforme du système de taxation scolaire, cette hausse est de 605,7 M\$ et s'explique principalement par les mesures du Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie, les ajustements salariaux prévus au 1<sup>er</sup> avril 2018, la progression salariale du personnel des réseaux de l'éducation et les effets de clientèle;
- Dans les autres ministères ainsi que pour les autres bénéficiaires, une hausse de 130,4 M\$ s'expliquant principalement par les ajustements salariaux prévus au 1<sup>er</sup> avril 2018.

**Dépenses de rémunération prévues en 2018-2019 par bénéficiaire<sup>1,2</sup>**

(en millions de dollars)

	Salaires	Contributions d'employeur			Total	
		Régimes de retraite	Autres	Sous-total	M\$	%
<b>Santé et Services sociaux</b>						
Établissements de santé et de services sociaux	14 689,2	1 106,6	1 797,4	2 904,0	<b>17 593,2</b>	39,2
Professionnels de la santé	8 580,7	-	-	-	<b>8 580,7</b>	19,1
Ministère	78,2	-	7,6	7,6	<b>85,8</b>	0,2
Autres bénéficiaires	132,1	-	28,1	28,1	<b>160,2</b>	0,4
	<b>23 480,2</b>	<b>1 106,6</b>	<b>1 833,1</b>	<b>2 939,7</b>	<b>26 419,8</b>	<b>58,9</b>
<b>Éducation et Enseignement supérieur</b>						
Institutions d'enseignement	11 995,9	1 184,0	1 338,0	2 522,1	<b>14 518,0<sup>3</sup></b>	32,3
Ministère	93,6	-	9,6	9,6	<b>103,2</b>	0,2
Autres bénéficiaires	18,2	-	3,7	3,7	<b>21,9</b>	-
	<b>12 107,7</b>	<b>1 184,0</b>	<b>1 351,3</b>	<b>2 535,4</b>	<b>14 643,1</b>	<b>32,6</b>
<b>Autres ministères</b>						
Ministères	2 875,9	339,7	290,2	629,8	<b>3 505,7</b>	7,8
Autres bénéficiaires	254,2	20,2	37,2	57,4	<b>311,6</b>	0,7
	<b>3 130,1</b>	<b>359,8</b>	<b>327,4</b>	<b>687,2</b>	<b>3 817,3</b>	<b>8,5</b>
<b>Total</b>	<b>38 717,9</b>	<b>2 650,5</b>	<b>3 511,8</b>	<b>6 162,3</b>	<b>44 880,2</b>	<b>100,0</b>
Dépenses comparatives 2017-2018	36 663,4	2 942,0	3 256,6	6 198,6	42 862,0	

<sup>1</sup> Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.<sup>2</sup> Incluant les dépenses de la supercatégorie « Rémunération » et de la catégorie « Rémunération » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».<sup>3</sup> Comprend la provision pour la mise en œuvre de la réforme du système de taxation scolaire.

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement comprennent les dépenses de soutien et d'administration des ministères et organismes, incluant le Fonds de suppléance, celles du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que celles des réseaux de l'éducation. Elles incluent notamment, le coût estimatif lié à la réévaluation et aux nouvelles obligations du gouvernement relatives à la réhabilitation de sites contaminés, de même que l'amortissement des immobilisations.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 12 477,7 M\$ en 2018-2019, se ventilant comme suit :

- 6 604,7 M\$ pour les établissements de santé et de services sociaux, soit 52,9 %;
- 1 855,9 M\$ pour les institutions d'enseignement, soit 14,9 %;
- 3 633,2 M\$ pour les ministères, soit 29,1 %;
- 383,9 M\$ pour les autres bénéficiaires, soit 3,1 %.

En 2018-2019, les dépenses de fonctionnement augmentent de 1 346,6 M\$ par rapport aux dépenses comparatives 2017-2018. La hausse résulte principalement des variations suivantes :

- Au portefeuille « Santé et Services sociaux », l'augmentation de 376,7 M\$ par rapport à 2017-2018 découle principalement de l'indexation des dépenses non salariales, du coût de système spécifique à la santé, des crédits additionnels alloués pour augmenter les services à la population, notamment afin que la population de chaque région ait un niveau comparable d'accessibilité à l'ensemble des services de première ligne et des services spécialisés, ainsi que du fonctionnement associé aux nouvelles installations;
- Au portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », une augmentation de 228,5 M\$. En excluant la provision pour la mise en œuvre de la réforme du système de taxation scolaire, cette hausse est de 61,7 M\$ et s'explique principalement par les mesures du Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie et par l'indexation des dépenses non salariales;
- Au portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale », l'augmentation de 599,7 M\$ s'explique par les sommes prévues au Fonds de suppléance.

**Dépenses de fonctionnement prévues en 2018-2019 par bénéficiaire<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

	Fonctionnement <sup>2</sup>	Transfert		Total	
		Réseaux	Autres	M\$	%
<b>Santé et Services sociaux</b>					
Établissements de santé et de services sociaux	-	6 604,7	-	<b>6 604,7</b>	52,9
Ministère	136,7	-	-	<b>136,7</b>	1,1
Autres bénéficiaires	-	-	189,5	<b>189,5</b>	1,5
	136,7	6 604,7	189,5	<b>6 930,8</b>	55,5
<b>Éducation et Enseignement supérieur</b>					
Institutions d'enseignement	3,9	1 852,0	-	<b>1 855,9<sup>3</sup></b>	14,9
Ministère	109,8	-	-	<b>109,8</b>	0,9
Autres bénéficiaires	-	-	13,3	<b>13,3</b>	0,1
	113,7	1 852,0	13,3	<b>1 979,0</b>	15,9
<b>Conseil du trésor et Administration gouvernementale</b>					
Ministère	1 218,8	-	-	<b>1 218,8</b>	9,8
	1 218,8	-	-	<b>1 218,8</b>	9,8
<b>Autres ministères</b>					
Ministères	2 167,9	-	-	<b>2 167,9</b>	17,4
Autres bénéficiaires	-	-	181,2	<b>181,2</b>	1,5
	2 167,9	-	181,2	<b>2 349,1</b>	18,8
<b>Total</b>	<b>3 637,1</b>	<b>8 456,7</b>	<b>383,9</b>	<b>12 477,7</b>	<b>100,0</b>
Dépenses comparatives 2017-2018	2 887,2	7 867,1	376,8	11 131,1	

<sup>1</sup> Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.<sup>2</sup> Incluant les dépenses de la supercatégorie « Fonctionnement » et de la catégorie « Fonctionnement » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».<sup>3</sup> Comprend la provision pour la mise en œuvre de la réforme du système de taxation scolaire.

## LES DÉPENSES DE CAPITAL

Les dépenses de capital sont affectées suivant trois modes d'intervention utilisés par le gouvernement : le remboursement du principal, les subventions pour fins d'immobilisations et les dépenses en capital affectées à un fonds spécial. Ainsi, les dépenses de capital incluent les immobilisations subventionnées et les sommes versées aux fonds spéciaux aux fins des engagements inhérents à leurs immobilisations. Le gouvernement subventionne, selon le cas, le coût des immobilisations des bénéficiaires ou le remboursement du principal inhérent aux emprunts contractés par ses partenaires.

Les dépenses pour le remboursement du principal servent à assumer le financement de la quote-part gouvernementale sur les immobilisations subventionnées par le service de la dette. Ce mode d'intervention s'applique aux investissements réalisés par les institutions d'enseignement, par les établissements de santé et de services sociaux, par les municipalités, dans le cas du transport en commun et de l'assainissement des eaux, ainsi que par les institutions culturelles dans le cas des équipements culturels.

Pour ces secteurs, les projets d'immobilisations achevés sont financés par des emprunts à long terme. Le calendrier de remboursement peut, selon le cas, s'étendre sur une période de 25 ans. Pour assumer sa part, le gouvernement s'engage à effectuer, en tout ou en partie, le remboursement du principal.

Les dépenses prévues pour le capital passent de 3 050,7 M\$ en 2017-2018 à 3 187,0 M\$ en 2018-2019, en hausse de 136,3 M\$.

### Remboursement du principal

En 2018-2019, les dépenses servant au remboursement du principal sur la dette subventionnée représentent 90,5 % de l'ensemble des dépenses de capital.

Ces dépenses se situent à 2 883,4 M\$ en 2018-2019 comparativement à 2 788,2 M\$ en 2017-2018, ce qui représente une augmentation de 95,2 M\$ s'expliquant principalement par une hausse des investissements autorisés dans le réseau de la santé et des services sociaux ainsi que dans les réseaux de l'éducation.

### Subventions pour fins d'immobilisations

Les subventions pour fins d'immobilisations représentent 7,6 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2018-2019. Elles sont principalement destinées aux institutions d'enseignement, aux entreprises et aux autres bénéficiaires.

Elles s'élèvent à 241,3 M\$ en 2018-2019 par rapport à 203,5 M\$ en 2017-2018, en hausse de 37,8 M\$. Cette variation est attribuable principalement à une augmentation au portefeuille « Affaires municipales et Occupation du territoire » plus spécifiquement à la Société d'habitation du Québec compte tenu des mesures du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale, ainsi qu'à la hausse du rythme de réalisation des unités relatives au programme AccèsLogis Québec.

### Dépenses en capital affectées à un fonds spécial

Les dépenses en capital à l'égard desquelles les ministères allouent des sommes aux fonds spéciaux représentent 1,9 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2018-2019. Ainsi, les ministères, par l'entremise de leurs fonds spéciaux, sont les uniques bénéficiaires de ces dépenses.

Ces dépenses s'élèvent à 62,3 M\$ en 2018-2019 par rapport à 58,9 M\$ en 2017-2018, en hausse de 3,4 M\$.

### Dépenses de capital prévues en 2018-2019 par bénéficiaire<sup>1,2</sup>

(en millions de dollars)

	Affectation à un fonds spécial	Immobilisations subventionnées		Total	
		Remboursement du principal	Subventions	M\$	%
<b>Éducation et Enseignement supérieur</b>					
Institutions d'enseignement	-	1 181,4	52,1	<b>1 233,5</b>	38,7
Autres bénéficiaires	-	10,3	-	<b>10,3</b>	0,3
	-	1 191,7	52,1	<b>1 243,8</b>	39,0
<b>Santé et Services sociaux</b>					
Établissements de santé et de services sociaux	-	1 039,7	15,0	<b>1 054,7</b>	33,1
Autres bénéficiaires	-	-	7,8	<b>7,8</b>	0,2
	-	1 039,7	22,8	<b>1 062,4</b>	33,3
<b>Affaires municipales et Occupation du territoire</b>					
Municipalités	-	312,4	-	<b>312,4</b>	9,8
Autres bénéficiaires	-	41,9	134,7	<b>176,6</b>	5,5
	-	354,4	134,7	<b>489,0</b>	15,3
<b>Autres ministères</b>					
Municipalités	-	75,3	7,5	<b>82,8</b>	2,6
Ministères	62,3	-	-	<b>62,3</b>	2,0
Autres bénéficiaires	-	222,4	24,3	<b>246,6</b>	7,7
	62,3	297,7	31,8	<b>391,8</b>	12,3
<b>Total</b>	<b>62,3</b>	<b>2 883,4</b>	<b>241,3</b>	<b>3 187,0</b>	<b>100,0</b>
Dépenses comparatives 2017-2018	58,9	2 788,2	203,5	3 050,7	

<sup>1</sup> Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

<sup>2</sup> Incluant les dépenses de la catégorie « Capital » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

## **LES DÉPENSES D'INTÉRÊT**

Les dépenses d'intérêt considèrent le paiement des intérêts sur des emprunts contractés pour des immobilisations, lorsque le service de la dette d'un organisme, d'une institution ou d'un établissement bénéficiaire, est assumé en tout ou en partie par le gouvernement, incluant les affectations à un fonds spécial. Elles comprennent aussi les dépenses servant au paiement des intérêts sur la dette du gouvernement.

Pour l'exercice financier 2018-2019, les dépenses d'intérêt assumées par le gouvernement s'établissent à 8 228,2 M\$, comparativement à 8 202,2 M\$ pour 2017-2018.

### **Intérêts sur la dette imputable aux dépenses de programmes**

Les intérêts sur la dette imputable aux dépenses de programmes s'élèvent à 1 067,8 M\$, ce qui représente une augmentation de 86,1 M\$ s'expliquant par la hausse des investissements dans le réseau de la santé et des services sociaux ainsi que dans les réseaux de l'éducation.

### **Intérêts sur la dette du fonds général du fonds consolidé du revenu**

Les dépenses 2018-2019 affectées au service de la dette diminuent de 60,1 M\$ par rapport à 2017-2018 pour s'établir à 7 160,4 M\$. Cette diminution s'explique notamment par l'utilisation du Fonds des générations pour le remboursement d'emprunts venant à échéance à compter de 2018-2019.

### Dépenses d'intérêt prévues en 2018-2019 par bénéficiaire<sup>1</sup>

(en millions de dollars)

	Dettes subventionnée et autres <sup>2</sup>	Dettes gouvernementale	Total	
			M\$	%
<b>Éducation et Enseignement supérieur</b>				
Institutions d'enseignement	435,8	-	<b>435,8</b>	40,8
Autres bénéficiaires	4,9	-	<b>4,9</b>	0,5
	<u>440,7</u>	<u>-</u>	<u><b>440,7</b></u>	<u>41,3</u>
<b>Santé et Services sociaux</b>				
Établissements de santé et de services sociaux	393,9	-	<b>393,9</b>	36,9
	<u>393,9</u>	<u>-</u>	<u><b>393,9</b></u>	<u>36,9</u>
<b>Autres ministères</b>				
Municipalités	133,8	-	<b>133,8</b>	12,5
Autres bénéficiaires	99,4	-	<b>99,4</b>	9,3
	<u>233,2</u>	<u>-</u>	<u><b>233,2</b></u>	<u>21,8</u>
<b>Dépenses de programmes</b>	<b>1 067,8</b>	<b>-</b>	<b>1 067,8</b>	<b>100,0</b>
<b>Service de la dette</b>				
Dettes directes	-	5 824,4	<b>5 824,4</b>	
Compte des régimes de retraite	-	1 394,0	<b>1 394,0</b>	
Avantages sociaux futurs	-	(58,0)	<b>(58,0)</b>	
	<u>-</u>	<u>7 160,4</u>	<u><b>7 160,4</b></u>	
<b>Total</b>	<b>1 067,8</b>	<b>7 160,4</b>	<b>8 228,2</b>	
Dépenses comparatives 2017-2018	981,7	7 220,5	8 202,2	

<sup>1</sup> Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

<sup>2</sup> Incluant les dépenses de la catégorie « Intérêt » de la supercatégorie « Transfert » et de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

## LES DÉPENSES DE SUPPORT

Les dépenses de support comprennent les diverses autres subventions destinées à fournir une aide financière sous différentes formes aux personnes, aux entreprises, aux organismes publics et parapublics et autres partenaires du gouvernement, mais ne constituant pas pour le gouvernement une acquisition directe de biens ou de services, un prêt ou un placement. Près de la moitié de ces dépenses sont versées à des personnes.

Pour 2018-2019, les dépenses de support s'élèvent à 15 072,6 M\$, soit une hausse de 747,6 M\$ par rapport à 2017-2018, dont :

- Au portefeuille « Travail, Emploi et Solidarité sociale », une augmentation de 76,4 M\$ s'expliquant principalement par les mesures du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023;
- Au portefeuille « Santé et Services sociaux », une augmentation de 320,2 M\$ s'expliquant notamment par l'indexation des dépenses pour les organismes communautaires, le soutien aux personnes handicapées, l'amélioration de la couverture des services préhospitaliers d'urgence, ainsi que par l'augmentation du coût des médicaments et des programmes confiés à la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- Au portefeuille « Famille », une augmentation de 99,3 M\$ s'expliquant principalement par la création de places à contribution réduite et par l'augmentation des dépenses salariales du personnel des services de garde;
- Au portefeuille « Économie, Science et Innovation », une hausse de 137,0 M\$ s'expliquant principalement par la mise en œuvre des stratégies et plans d'action du Ministère visant, notamment, la transformation numérique de l'économie, la promotion de l'entrepreneuriat et le développement de la recherche et de l'innovation.

**Dépenses de support prévues en 2018-2019 par bénéficiaire<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Total	
			M\$	%
<b>Travail, Emploi et Solidarité sociale</b>				
Personnes	2 922,9	251,1	<b>3 174,0</b>	21,1
Autres bénéficiaires	21,2	619,5	<b>640,8</b>	4,3
	<u>2 944,1</u>	<u>870,7</u>	<b>3 814,8</b>	25,3
<b>Santé et Services sociaux</b>				
Personnes	2 513,1	-	<b>2 513,1</b>	16,7
Établissements de santé et de services sociaux	8,7	-	<b>8,7</b>	0,1
Autres bénéficiaires	1 119,8	92,2	<b>1 212,0</b>	8,0
	<u>3 641,7</u>	<u>92,2</u>	<b>3 733,9</b>	24,8
<b>Famille</b>				
Organismes à but non lucratif	60,9	1 914,6	<b>1 975,5</b>	13,1
Entreprises	0,7	460,9	<b>461,6</b>	3,1
Autres bénéficiaires	9,5	0,9	<b>10,4</b>	0,1
	<u>71,0</u>	<u>2 376,5</u>	<b>2 447,5</b>	16,2
<b>Économie, Science et Innovation</b>				
Entreprises	149,1	75,6	<b>224,6</b>	1,5
Organismes à but non lucratif	170,5	-	<b>170,5</b>	1,1
Institutions d'enseignement	152,0	-	<b>152,0</b>	1,0
Autres bénéficiaires	122,2	-	<b>122,2</b>	0,8
	<u>593,7</u>	<u>75,6</u>	<b>669,3</b>	4,4
<b>Autres ministères</b>				
Municipalités	1 316,3	139,9	<b>1 456,1</b>	9,7
Personnes	1 303,5	-	<b>1 303,5</b>	8,6
Entreprises	671,3	33,0	<b>704,3</b>	4,7
Autres bénéficiaires	860,7	82,6	<b>943,3</b>	6,3
	<u>4 151,8</u>	<u>255,4</u>	<b>4 407,2</b>	29,2
<b>Total</b>	<b>11 402,3</b>	<b>3 670,3</b>	<b>15 072,6</b>	<b>100,0</b>
Dépenses comparatives 2017-2018	10 806,0	3 519,0	14 325,0	

<sup>1</sup> Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

## LES DÉPENSES RELATIVES AUX PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS

Les dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres provisions sont composées de la variation des provisions pour créances douteuses, des provisions pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement ainsi que des provisions pour moins-values sur les prêts, les placements et les avances.

Pour l'exercice financier 2018-2019, ces dépenses diminuent de 64,6 M\$ pour s'établir à 184,1 M\$ :

- Les dépenses attribuables à la variation des provisions pour créances douteuses totalisent 16,9 M\$, soit le même niveau qu'en 2017-2018;
- Les dépenses liées aux autres provisions s'établissent à 167,2 M\$ en 2018-2019, diminuant de 64,6 M\$ par rapport à 2017-2018. Cette variation se retrouve principalement au portefeuille « Économie, Science et Innovation » et s'explique notamment par une diminution des provisions pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement du Québec.

### Dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres provisions prévues en 2018-2019<sup>1</sup>

(en millions de dollars)

	Créances douteuses	Autres provisions	Total	%
Économie, Science et Innovation	-	166,0	166,0	90,2
Éducation et Enseignement supérieur	6,0	-	6,0	3,3
Autres ministères	10,9	1,2	12,0	6,5
<b>Total</b>	<b>16,9</b>	<b>167,2</b>	<b>184,1</b>	<b>100,0</b>
Dépenses comparatives 2017-2018	16,9	231,8	248,7	

<sup>1</sup> Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

## 2. LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES PAR BÉNÉFICIAIRE

Les dépenses de programmes 2018-2019 de 76 869,4 M\$ se retrouvent principalement dans ces deux bénéficiaires :

- 25 726,4 M\$, ou 33,5 %, pour les établissements de santé et de services sociaux;
- 18 345,3 M\$, ou 23,9 %, pour les institutions d'enseignement.

Le solde de 32 797,7 M\$ se répartit ainsi entre les bénéficiaires suivants :

- 15 647,7 M\$, ou 20,3 %, accordés aux dépenses consacrées aux personnes, dont 8 580,7 M\$, ou 11,1 %, destinés aux professionnels de la santé;
- 7 592,8 M\$, ou 9,9 %, prévus pour les ministères;
- 4 138,8 M\$, ou 5,4 %, affectés aux organismes à but non lucratif;
- 2 138,1 M\$, ou 2,8 %, consacrés aux entreprises;
- 2 047,8 M\$, ou 2,6 %, attribués aux municipalités;
- 1 232,5 M\$, ou 1,6 %, assignés aux entreprises et organismes d'État.

La répartition des dépenses par bénéficiaire est présentée pour chaque portefeuille à l'annexe 2.

## ANNEXE 1

Répartition du Budget de dépenses 2018-2019 par catégorie<sup>1</sup>  
(en millions de dollars)

	Rémunération	Fonctionnement	Capital	Intérêt	Support	Créances douteuses et autres provisions	Total
Assemblée nationale	102,4	37,1	-	-	0,1	-	139,6
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	114,8	46,5	-	-	26,7	-	188,0
Affaires municipales et Occupation du territoire	88,7	40,4	489,0	127,4	1 143,5	-	1 889,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	146,9	76,1	11,1	3,2	662,0	-	899,2
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	491,5	1 218,8	-	-	11,2	-	1 721,6
Conseil exécutif	103,8	27,6	11,2	1,5	317,8	1,0	463,0
Culture et Communications	136,5	134,9	150,4	45,7	258,6	0,2	726,2
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	90,6	47,8	6,6	2,2	28,2	-	175,5
Économie, Science et Innovation	76,6	39,8	61,3	4,4	669,3	166,0	1 017,4
Éducation et Enseignement supérieur	14 643,1	1 979,0	1 243,8	440,7	1 067,6	6,0	19 380,1
Énergie et Ressources naturelles	47,1	23,8	1,9	1,7	9,7	-	84,1
Famille	71,5	91,2	32,9	13,8	2 447,5	0,2	2 657,2
Finances	86,3	45,8	-	-	68,4	-	200,5
Forêts, Faune et Parcs	184,9	190,4	15,9	9,0	88,3	0,1	488,5
Immigration, Diversité et Inclusion	58,4	205,6	-	-	74,9	-	339,0
Justice	535,0	273,8	0,5	-	202,2	5,0	1 016,6
Relations internationales et Francophonie	57,1	25,3	-	-	29,2	-	111,6
Santé et Services sociaux	26 419,8	6 930,8	1 062,4	393,9	3 733,9	-	38 540,8
Sécurité publique	957,6	483,3	7,1	0,1	139,5	-	1 587,7
Tourisme	27,9	29,5	45,2	16,9	66,0	-	185,4
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports	100,3	346,2	31,8	6,5	213,3	-	698,2
Travail, Emploi et Solidarité sociale	339,3	184,0	15,8	0,9	3 814,8	5,5	4 360,2
<b>Dépenses de programmes</b>	<b>44 880,2</b>	<b>12 477,7</b>	<b>3 187,0</b>	<b>1 067,8</b>	<b>15 072,6</b>	<b>184,1</b>	<b>76 869,4</b>
Service de la dette	-	-	-	7 160,4	-	-	7 160,4
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>44 880,2</b>	<b>12 477,7</b>	<b>3 187,0</b>	<b>8 228,2</b>	<b>15 072,6</b>	<b>184,1</b>	<b>84 029,8</b>

<sup>1</sup> Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

**ANNEXE 2**

**Répartition des dépenses de programmes 2018-2019 par bénéficiaire<sup>1</sup>**  
(en millions de dollars)

	Établissements de santé et de services sociaux			Institutions d'enseignement	Personnes <sup>2</sup>	Ministères	Organismes à but non lucratif	Entreprises	Municipalités	Entreprises et organismes d'Etat	Total
Assemblée nationale	-	-	-	-	-	139,5	0,1	-	-	-	139,6
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	-	-	-	-	-	161,2	26,7	-	-	-	188,0
Affaires municipales et Occupation du territoire	-	6,0	165,9	97,4	202,2	10,7	1 372,1	34,8	1 889,0		
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	-	10,7	-	181,6	64,6	600,4	0,5	41,4	899,2		
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1,8	21,7	-	1 686,8	0,2	-	-	11,0	1 721,6		
Conseil exécutif	-	1,3	0,2	130,0	76,8	10,2	240,9	3,5	463,0		
Culture et Communications	-	3,6	13,9	81,5	235,9	49,5	78,3	263,6	726,2		
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	-	-	-	138,5	11,8	0,7	24,5	-	175,5		
Économie, Science et Innovation	35,9	200,3	61,2	257,6	184,8	225,6	26,5	25,5	1 017,4		
Éducation et Enseignement supérieur	0,8	18 046,5	849,5	219,0	181,9	0,1	32,0	50,4	19 380,1		
Énergie et Ressources naturelles	-	-	-	70,8	1,9	6,7	2,3	2,5	84,1		
Famille	2,5	0,8	1,9	209,7	1 975,5	461,6	5,2	-	2 657,2		
Finances	30,0	1,4	-	116,1	6,7	5,1	18,1	23,1	200,5		
Forêts, Faune et Parcs	-	-	-	377,7	43,4	19,4	12,5	35,5	488,5		
Immigration, Diversité et Inclusion	-	-	41,1	264,1	32,6	-	1,2	-	339,0		
Justice	-	-	197,8	698,9	7,9	-	-	111,9	1 016,6		
Relations internationales et Francophonie	-	1,5	0,3	82,4	22,4	-	-	5,0	111,6		
Santé et Services sociaux	25 655,1	-	11 093,8	222,4	642,9	586,8	-	339,8	38 540,8		
Sécurité publique	-	-	32,8	1 442,7	6,2	4,0	96,3	5,7	1 587,7		
Tourisme	-	0,1	-	24,6	49,3	13,6	3,0	94,8	185,4		
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports	-	0,3	15,3	446,6	0,9	11,6	102,0	121,5	698,2		
Travail, Emploi et Solidarité sociale	0,4	51,0	3 174,0	543,6	364,1	132,3	32,4	62,4	4 360,2		
<b>Dépenses de programmes</b>	<b>25 726,4</b>	<b>18 345,3</b>	<b>15 647,7</b>	<b>7 592,8</b>	<b>4 138,8</b>	<b>2 138,1</b>	<b>2 047,8</b>	<b>1 232,5</b>	<b>76 869,4</b>		

<sup>1</sup> Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

<sup>2</sup> Incluant l'aide aux personnes et les professionnels de la santé.



---

## **APPENDICES**

---



---

## APPENDICE A

### BUDGET DE DÉPENSES 2018-2019 PAR MISSION

---

Les dépenses budgétaires du gouvernement sont regroupées en six grandes missions de l'État. Trois missions regroupent plus des trois quarts des dépenses budgétaires, soit :

- La mission Santé et Services sociaux, avec 45,9 % des dépenses, soit 38 540,8 M\$;
- La mission Éducation et Culture, avec 24,2 % des dépenses, soit 20 368,1 M\$;
- La mission Service de la dette, avec 8,5 % des dépenses, soit 7 160,4 M\$.

Le solde du Budget de dépenses se répartit entre les missions suivantes :

- La mission Soutien aux personnes et aux familles, avec 7,8 % des dépenses, soit 6 528,8 M\$;
- La mission Économie et Environnement, avec 6,8 % des dépenses, soit 5 716,3 M\$;
- La mission Gouverne et Justice, avec 6,8 % des dépenses, soit 5 715,4 M\$.

**Dépenses par portefeuille et mission en 2018-2019<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

Portefeuilles	Missions						Total
	Santé et Services sociaux	Éducation et Culture	Économie et Environnement	Soutien aux personnes et aux familles	Gouverne et Justice	Service de la dette	
Assemblée nationale	-	-	-	-	139,6	-	139,6
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	-	-	-	-	188,0	-	188,0
Affaires municipales et Occupation du territoire	-	-	1 178,2	-	710,9	-	1 889,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	-	-	899,2	-	-	-	899,2
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	-	-	-	-	1 721,6	-	1 721,6
Conseil exécutif	-	-	-	-	463,0	-	463,0
Culture et Communications	-	726,2	-	-	-	3,4	729,6
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	-	-	175,5	-	-	-	175,5
Économie, Science et Innovation	-	-	1 017,4	-	-	-	1 017,4
Éducation et Enseignement supérieur	-	19 302,9	60,1	17,1	-	-	19 380,1
Énergie et Ressources naturelles	-	-	84,1	-	-	-	84,1
Famille	-	-	-	2 657,2	-	-	2 657,2
Finances	-	-	-	-	200,5	7 157,0	7 357,5
Forêts, Faune et Parcs	-	-	488,5	-	-	-	488,5
Immigration, Diversité et Inclusion	-	339,0	-	-	-	-	339,0
Justice	-	-	-	331,0	685,6	-	1 016,6
Relations internationales et Francophonie	-	-	111,6	-	-	-	111,6
Santé et Services sociaux	38 540,8	-	-	-	-	-	38 540,8
Sécurité publique	-	-	-	-	1 587,7	-	1 587,7
Tourisme	-	-	185,4	-	-	-	185,4
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports	-	-	698,2	-	-	-	698,2
Travail, Emploi et Solidarité sociale	-	-	818,1	3 523,6	18,6	-	4 360,2
<b>Total</b>	<b>38 540,8</b>	<b>20 368,1</b>	<b>5 716,3</b>	<b>6 528,8</b>	<b>5 715,4</b>	<b>7 160,4</b>	<b>84 029,8</b>

<sup>1</sup> Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

**Mission Santé et Services sociaux, dépenses par portefeuille et programme<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

<b>Portefeuilles et programmes</b>	<b>Budget de dépenses 2018-2019</b>	<b>Budget de dépenses 2017-2018<sup>2</sup></b>	<b>Dépense probable 2017-2018</b>	<b>Dépenses 2016-2017</b>	<b>Dépenses 2015-2016</b>
<b>Santé et Services sociaux</b>					
Fonctions de coordination	145,8	145,3	147,9	120,2	117,4
Office des personnes handicapées du Québec	13,1	12,8	12,8	11,8	11,1
Régie de l'assurance maladie du Québec	10 750,0	10 557,8	10 557,8	10 431,9	9 853,1
Services dispensés à la population	27 632,0	26 073,8	26 150,9	24 825,9	24 295,6
<b>Total</b>	<b>38 540,8</b>	<b>36 789,7</b>	<b>36 869,4</b>	<b>35 389,7</b>	<b>34 277,1</b>

<sup>1</sup> Les dépenses de programmes par mission sont présentées selon la structure budgétaire 2018-2019. Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

<sup>2</sup> Les données au titre du budget de dépenses 2017-2018 correspondent aux dépenses comparatives 2017-2018 apparaissant au volume « Crédits des ministères et organismes ».

**Mission Éducation et Culture, dépenses par portefeuille et programme<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2018-2019	Budget de dépenses 2017-2018 <sup>2</sup>	Dépense probable 2017-2018	Dépenses 2016-2017	Dépenses 2015-2016
<b>Culture et Communications</b>					
Charte de la langue française	29,8	29,5	28,3	24,3	23,9
Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec	58,7	57,6	57,5	58,6	57,4
Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	637,7	613,7	615,4	613,4	597,4
<b>Éducation et Enseignement supérieur</b>					
Administration	206,8	197,3	195,4	174,9	167,4
Aide financière aux études	850,5	824,8	759,9	718,9	702,6
Développement du loisir et du sport	85,7	84,1	84,1	81,1	72,0
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	11 028,4	9 980,9	10 020,2	9 387,1	9 065,5
Enseignement supérieur	5 839,1	5 575,5	5 542,9	5 388,3	5 284,0
Régimes de retraite	1 184,0	1 295,1	1 295,1	1 219,6	1 236,4
Soutien aux organismes	108,3	93,2	102,8	90,6	73,5
<b>Immigration, Diversité et Inclusion</b>					
Immigration, Diversité et Inclusion	339,0	307,5	153,3	168,9	149,7
<b>Total</b>	<b>20 368,1</b>	<b>19 059,2</b>	<b>18 854,7</b>	<b>17 925,7</b>	<b>17 429,7</b>

<sup>1</sup> Les dépenses de programmes par mission sont présentées selon la structure budgétaire 2018-2019. Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

<sup>2</sup> Les données au titre du budget de dépenses 2017-2018 correspondent aux dépenses comparatives 2017-2018 apparaissant au volume « Crédits des ministères et organismes ».

**Mission Économie et Environnement, dépenses par portefeuille et programme<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

<b>Portefeuilles et programmes</b>	<b>Budget de dépenses 2018-2019</b>	<b>Budget de dépenses 2017-2018<sup>2</sup></b>	<b>Dépense probable 2017-2018</b>	<b>Dépenses 2016-2017</b>	<b>Dépenses 2015-2016</b>
<b>Affaires municipales et Occupation du territoire</b>					
Développement des régions et des territoires	163,5	145,3	145,3	115,5	114,5
Habitation	439,8	456,3	456,3	446,6	481,4
Modernisation des infrastructures municipales	447,8	437,7	422,4	393,1	382,9
Promotion et développement de la région métropolitaine	127,1	143,9	123,9	166,4	140,8
<b>Agriculture, Pêcheries et Alimentation</b>					
Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	460,1	441,6	441,5	395,1	406,1
Organismes d'État	439,2	443,9	443,9	450,7	460,4
<b>Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques</b>					
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5,1	5,1	5,1	5,7	5,6
Protection de l'environnement	170,4	153,8	156,2	153,2	143,8
<b>Économie, Science et Innovation</b>					
Développement de la science, de la recherche et de l'innovation	207,0	203,3	203,3	357,9	165,7
Développement de l'économie	306,2	216,5	212,1	173,2	130,9
Direction et administration	33,5	31,8	32,1	30,7	29,9
Interventions relatives au Fonds du développement économique	241,6	286,7	146,7	291,8	81,5
Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation	229,1	209,1	209,1	188,9	188,7
<b>Éducation et Enseignement supérieur</b>					
Promotion et développement de la Capitale-Nationale	60,1	55,7	55,7	67,1	50,3
<b>Énergie et Ressources naturelles</b>					
Gestion des ressources naturelles	84,1	72,7	91,7	67,4	70,0
<b>Forêts, Faune et Parcs</b>					
Faune et Parcs	132,7	127,7	137,8	126,4	124,2
Forêts	355,8	351,7	351,7	359,4	317,1
<b>Relations internationales et Francophonie</b>					
Affaires internationales	92,0	88,2	90,2	99,5	81,9
Direction et administration	19,6	18,2	18,7	17,4	16,9
<b>Tourisme</b>					
Promotion et développement du tourisme	185,4	171,4	172,9	147,1	122,5
<b>Transports, Mobilité durable et Électrification des transports</b>					
Administration et services corporatifs	60,1	59,8	59,8	59,5	58,5
Infrastructures et systèmes de transport	638,1	615,8	625,9	574,1	598,7

**Mission Économie et Environnement, dépenses par portefeuille et programme<sup>1</sup> (suite)**

(en millions de dollars)

<b>Portefeuilles et programmes</b>	<b>Budget de dépenses 2018-2019</b>	<b>Budget de dépenses 2017-2018<sup>2</sup></b>	<b>Dépense probable 2017-2018</b>	<b>Dépenses 2016-2017</b>	<b>Dépenses 2015-2016</b>
<b>Travail, Emploi et Solidarité sociale</b>					
Mesures d'aide à l'emploi	<b>818,1</b>	799,4	837,4	840,1	837,6
<b>Total</b>	<b>5 716,3</b>	<b>5 535,8</b>	<b>5 439,8</b>	<b>5 526,8</b>	<b>5 010,0</b>

<sup>1</sup> Les dépenses de programmes par mission sont présentées selon la structure budgétaire 2018-2019. Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

<sup>2</sup> Les données au titre du budget de dépenses 2017-2018 correspondent aux dépenses comparatives 2017-2018 apparaissant au volume « Crédits des ministères et organismes ».

**Mission Soutien aux personnes et aux familles, dépenses par portefeuille et programme<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

<b>Portefeuilles et programmes</b>	<b>Budget de dépenses 2018-2019</b>	<b>Budget de dépenses 2017-2018<sup>2</sup></b>	<b>Dépense probable 2017-2018</b>	<b>Dépenses 2016-2017</b>	<b>Dépenses 2015-2016</b>
<b>Éducation et Enseignement supérieur</b>					
Condition féminine	17,1	13,0	13,0	10,9	8,7
<b>Famille</b>					
Condition des aînés	30,2	29,2	29,2	34,6	20,4
Curateur public	53,4	51,6	51,6	64,7	61,9
Mesures d'aide à la famille	88,6	78,6	79,6	92,1	64,3
Planification, recherche et administration	61,7	59,3	59,4	51,3	50,5
Services de garde	2 423,3	2 328,7	2 327,6	2 313,6	2 368,6
<b>Justice</b>					
Accessibilité à la justice	180,1	177,3	177,3	176,5	174,3
Indemnisation et reconnaissance	150,9	137,0	137,0	123,9	112,9
<b>Travail, Emploi et Solidarité sociale</b>					
Administration	509,8	496,3	506,5	500,4	478,3
Mesures d'aide financière	3 013,8	2 955,9	2 982,3	2 965,3	3 004,9
<b>Total</b>	<b>6 528,8</b>	<b>6 326,9</b>	<b>6 363,4</b>	<b>6 333,3</b>	<b>6 344,9</b>

<sup>1</sup> Les dépenses de programmes par mission sont présentées selon la structure budgétaire 2018-2019. Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

<sup>2</sup> Les données au titre du budget de dépenses 2017-2018 correspondent aux dépenses comparatives 2017-2018 apparaissant au volume « Crédits des ministères et organismes ».

**Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuille et programme<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

<b>Portefeuilles et programmes</b>	<b>Budget de dépenses 2018-2019</b>	<b>Budget de dépenses 2017-2018<sup>2</sup></b>	<b>Dépense probable 2017-2018</b>	<b>Dépenses 2016-2017</b>	<b>Dépenses 2015-2016</b>
<b>Assemblée nationale</b>					
Direction générale à l'administration, affaires institutionnelles et de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale	56,5	54,7	54,7	53,0	51,9
Secrétariat général et affaires juridiques et parlementaires	11,3	10,6	10,6	10,4	10,1
Services statutaires aux parlementaires	71,8	72,0	72,0	71,2	68,2
<b>Personnes désignées par l'Assemblée nationale</b>					
Administration du système électoral	133,1	50,1	50,1	41,0	41,7
Le Commissaire à l'éthique et à la déontologie	1,3	1,2	1,2	0,7	0,7
Le Commissaire au lobbyisme	3,5	3,5	3,5	3,2	3,2
Le Protecteur du citoyen	17,9	17,6	17,6	15,1	14,4
Le Vérificateur général	32,2	30,7	30,7	28,3	27,7
<b>Affaires municipales et Occupation du territoire</b>					
Commission municipale du Québec	3,6	3,4	3,4	2,8	3,0
Compensations tenant lieu de taxes et soutien aux municipalités	639,1	635,6	635,6	601,1	576,5
Protection des consommateurs	8,1	8,1	8,1	9,5	9,1
Soutien aux activités ministérielles	60,0	59,2	59,8	51,5	49,8
<b>Conseil du trésor et Administration gouvernementale</b>					
Commission de la fonction publique	4,4	4,4	4,3	3,6	3,9
Fonds de suppléance	1 078,3	467,1	613,2	-	-
Régimes de retraite et d'assurances	357,2	394,6	394,6	356,8	393,8
Soutien au Conseil du trésor	81,6	73,3	73,7	60,4	60,7
Soutien aux fonctions gouvernementales	200,0	211,3	212,5	379,7	367,9
<b>Conseil exécutif</b>					
Accès à l'information et Réforme des institutions démocratiques	10,6	8,9	8,9	8,4	7,6
Affaires autochtones	283,3	269,3	269,5	256,1	250,4
Affaires maritimes	7,6	2,1	2,1	1,5	1,1
Cabinet du lieutenant-gouverneur	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Jeunesse	45,9	39,0	39,0	38,0	32,7
Relations avec les Québécois d'expression anglaise	3,0	-	-	-	-
Relations canadiennes	15,1	12,6	12,6	11,4	11,2
Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	96,7	93,5	90,8	82,1	80,4
<b>Finances</b>					
Activités en matière économique, fiscale, budgétaire et financière	56,7	58,0	59,3	46,1	45,7
Contributions, frais de services bancaires et provisions pour transférer des crédits	114,3	107,5	22,1	21,3	17,7
Direction et administration	29,5	29,3	98,3	46,7	63,1

**Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuille et programme<sup>1</sup> (suite)**

(en millions de dollars)

<b>Portefeuilles et programmes</b>	<b>Budget de dépenses 2018-2019</b>	<b>Budget de dépenses 2017-2018<sup>2</sup></b>	<b>Dépense probable 2017-2018</b>	<b>Dépenses 2016-2017</b>	<b>Dépenses 2015-2016</b>
<b>Justice</b>					
Activité judiciaire	131,4	126,9	127,3	118,4	113,2
Administration de la justice	358,8	320,4	322,9	274,3	301,4
Autre organisme relevant du ministre	16,3	15,4	15,3	14,9	14,6
Justice administrative	15,1	14,3	14,3	14,5	13,5
Poursuites criminelles et pénales	164,1	145,3	149,1	128,8	127,5
<b>Sécurité publique</b>					
Organismes relevant du ministre	51,1	49,4	50,0	42,8	42,0
Sécurité, prévention et gestion interne	849,4	809,5	825,7	685,8	646,1
Sûreté du Québec	687,2	669,3	683,3	699,7	644,7
<b>Travail, Emploi et Solidarité sociale</b>					
Travail	18,6	18,5	26,9	20,8	27,9
<b>Total</b>	<b>5 715,4</b>	<b>4 887,5</b>	<b>5 064,0</b>	<b>4 200,7</b>	<b>4 124,2</b>

<sup>1</sup> Les dépenses de programmes par mission sont présentées selon la structure budgétaire 2018-2019. Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

<sup>2</sup> Les données au titre du budget de dépenses 2017-2018 correspondent aux dépenses comparatives 2017-2018 apparaissant au volume « Crédits des ministères et organismes ».

## Appendice A : Le Budget de dépenses 2018-2019 par mission

### Mission Service de la dette, dépenses par portefeuille et programme<sup>1</sup>

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2018-2019	Budget de dépenses 2017-2018 <sup>2</sup>	Dépense probable 2017-2018	Dépenses 2016-2017	Dépenses 2015-2016
<b>Culture et Communications</b>					
Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec	3,4	3,5	3,5	3,5	3,6
<b>Finances</b>					
Service de la dette	7 157,0	7 217,0	7 217,0	7 539,8	7 951,0
<b>Total</b>	<b>7 160,4</b>	<b>7 220,5</b>	<b>7 220,5</b>	<b>7 543,4</b>	<b>7 954,6</b>
Crédits non dépensés	-	(7,7)	-	-	-
<b>Total des missions</b>	<b>84 029,8</b>	<b>79 811,9</b>	<b>79 811,9</b>	<b>76 919,6</b>	<b>75 140,5</b>

<sup>1</sup> Les dépenses de programmes par mission sont présentées selon la structure budgétaire 2018-2019. Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

<sup>2</sup> Les données au titre du budget de dépenses 2017-2018 correspondent aux dépenses comparatives 2017-2018 apparaissant au volume « Crédits des ministères et organismes ».

---

## **APPENDICE B**

# **INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES**

---

Cet appendice présente l'évolution des principaux indicateurs économiques et budgétaires du Québec depuis l'exercice financier 2004-2005, soit pour une période de 15 ans, et se compose de trois tableaux présentant :

- L'évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires;
- L'évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques;
- Les dépenses par portefeuille.

B.1

Évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires<sup>1</sup>

	Dépenses de programmes		Service de la dette		Dépenses budgétaires	
	M\$	variation en %	M\$	variation en %	M\$	variation en %
2004-2005	45 537	4,9	7 035	2,7	52 572	4,6
2005-2006	46 839	2,9	7 042	0,1	53 881	2,5
2006-2007	49 081	4,8	7 185	2,0	56 266	4,4
2007-2008	51 833	5,6	7 160	(0,3)	58 993	4,8
2008-2009	55 258	6,6	6 639	(7,3)	61 897	4,9
2009-2010	58 279	5,5	6 240	(6,0)	64 519	4,2
2010-2011	60 292	3,5	7 084	13,5	67 376	4,4
2011-2012	62 180	3,1	7 348	3,7	69 528	3,2
2012-2013	63 313	1,8	7 766	5,7	71 079	2,2
2013-2014	65 905	4,1	8 434	8,6	74 339	4,6
2014-2015	66 950	1,6	8 150	(3,4)	75 100	1,0
2015-2016	67 186	0,4	7 955	(2,4)	75 141	0,1
2016-2017	69 376	3,3	7 543	(5,2)	76 919	2,4
2017-2018 <sup>2</sup>	72 591	4,6	7 220	(4,3)	79 811	3,8
2018-2019 <sup>2,3</sup>	76 869	5,2	7 160	(0,8)	84 029	4,7

<sup>1</sup> Les dépenses budgétaires excluent les entités consolidées.

<sup>2</sup> Prévisions.

<sup>3</sup> Le pourcentage de variation a été calculé en excluant, des dépenses de programmes 2018-2019, la provision de 498,7 M\$ pour la mise en œuvre de la réforme du système de taxation scolaire du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

## B.2

Évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques<sup>1</sup>

	Population en milliers <sup>2</sup>	Taux de croissance du PIB <sup>3</sup>	Taux d'inflation au Canada <sup>4</sup>	Dépenses de programmes		
		en %	en %	en %	par habitant	
				du PIB	en \$	variation en %
2004-2005	7 535	4,9	1,8	16,8	6 043	4,2
2005-2006	7 581	3,0	2,2	16,7	6 178	2,2
2006-2007	7 632	3,7	2,0	16,9	6 431	4,1
2007-2008	7 693	5,3	2,2	16,9	6 738	4,8
2008-2009	7 762	2,7	2,3	17,6	7 120	5,7
2009-2010	7 843	0,1	0,3	18,5	7 430	4,4
2010-2011	7 929	4,3	1,8	18,4	7 604	2,3
2011-2012	8 008	5,1	2,9	18,0	7 765	2,1
2012-2013	8 086	2,7	1,5	17,9	7 830	0,8
2013-2014	8 151	3,0	0,9	18,1	8 085	3,3
2014-2015	8 211	2,4	2,0	18,0	8 154	0,9
2015-2016	8 255	2,7	1,1	17,6	8 139	(0,2)
2016-2017	8 322	2,7	1,4	17,7	8 337	2,4
2017-2018 <sup>5</sup>	8 394	4,4	1,6	17,9	8 648	3,7
2018-2019 <sup>5</sup>	8 458	3,5	2,1	18,3	9 088	5,1

<sup>1</sup> L'information concernant les données économiques provient de Statistique Canada et du ministère des Finances.

<sup>2</sup> Population au 1<sup>er</sup> juillet de l'exercice financier considéré.

<sup>3</sup> Le PIB est calculé sur une base nominale en prenant la moyenne annuelle pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

<sup>4</sup> Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

<sup>5</sup> Prévisions.

B.3

**Dépenses par portefeuille<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

	Budget de dépenses 2018-2019	Dépense probable 2017-2018	Dépenses réelles		
			2016-2017	2015-2016	2014-2015
Assemblée nationale	140	137	135	130	126
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	188	103	88	88	123
Affaires municipales et Occupation du territoire	1 889	1 855	1 787	1 758	1 856
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	899	885	846	867	922
Conseil du trésor et Administration gouvernementale <sup>2</sup>	1 722	1 298	801	826	737
Conseil exécutif	463	424	398	384	397
Culture et Communications	726	701	696	679	661
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	175	161	159	149	150
Économie, Science et Innovation	1 017	803	1 043	597	726
Éducation et Enseignement supérieur	19 380	18 069	17 139	16 660	16 676
Énergie et Ressources naturelles	84	92	67	70	74
Famille	2 657	2 547	2 556	2 566	2 600
Finances <sup>2</sup>	201	180	114	127	96
Forêts, Faune et Parcs	489	489	486	441	456
Immigration, Diversité et Inclusion <sup>2</sup>	339	153	169	150	156
Justice	1 017	943	851	857	824
Relations internationales et Francophonie	112	109	117	99	96
Santé et Services sociaux	38 541	36 869	35 390	34 277	33 774
Sécurité publique	1 588	1 559	1 428	1 333	1 360
Tourisme	185	173	147	122	124
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports	698	686	634	657	662
Travail, Emploi et Solidarité sociale	4 360	4 353	4 327	4 349	4 356
<b>Dépenses de programmes</b>	<b>76 869</b>	<b>72 591</b>	<b>69 376</b>	<b>67 186</b>	<b>66 950</b>
Service de la dette	7 160	7 220	7 543	7 955	8 150
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>84 029</b>	<b>79 811</b>	<b>76 919</b>	<b>75 141</b>	<b>75 100</b>

<sup>1</sup> Les dépenses par portefeuille sont présentées selon la structure budgétaire 2018-2019. Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total. À noter que le reclassement des dépenses par portefeuille n'est pas définitif. Des discussions additionnelles pourraient faire varier la répartition de ces dépenses.

<sup>2</sup> Le budget de dépenses 2018-2019 de ce portefeuille contient une ou des provisions qui permettent des transferts de crédits à d'autres portefeuilles et les dépenses qui y sont comptabilisées dans les exercices financiers antérieurs sont diminuées en raison de tels transferts.

Dépenses réelles									
2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005
122	119	115	113	114	115	114	107	99	96
130	151	74	70	70	134	70	131	58	58
1 750	1 789	1 832	1 761	1 748	1 665	1 617	1 676	1 609	1 542
1 047	1 068	1 059	1 056	1 098	704	722	692	656	659
913	523	584	803	543	533	502	700	514	525
397	389	368	351	341	325	314	263	261	271
665	649	675	650	657	646	626	597	539	529
164	163	163	169	169	167	152	146	154	165
734	646	852	759	865	942	668	492	661	513
16 513	15 867	15 623	15 249	14 707	14 388	13 455	12 680	12 307	11 905
63	93	121	100	112	120	120	112	115	121
2 536	2 445	2 427	2 262	2 066	1 961	1 836	1 719	1 622	1 544
99	84	109	87	280	218	84	79	82	90
479	540	562	637	621	516	567	391	322	280
162	157	166	172	164	155	129	122	113	118
829	801	767	706	685	679	664	710	636	614
104	115	116	118	123	127	113	100	100	100
32 624	31 122	29 969	28 784	27 483	25 638	24 071	22 468	21 178	20 596
1 353	1 318	1 284	1 161	1 147	1 109	1 044	977	933	932
135	129	142	140	144	136	144	143	158	144
708	713	744	745	737	703	619	604	567	530
4 378	4 433	4 427	4 399	4 404	4 277	4 200	4 171	4 155	4 205
<b>65 905</b>	<b>63 313</b>	<b>62 180</b>	<b>60 292</b>	<b>58 279</b>	<b>55 258</b>	<b>51 833</b>	<b>49 081</b>	<b>46 839</b>	<b>45 537</b>
8 434	7 766	7 348	7 084	6 240	6 639	7 160	7 185	7 042	7 035
<b>74 339</b>	<b>71 079</b>	<b>69 528</b>	<b>67 376</b>	<b>64 519</b>	<b>61 897</b>	<b>58 993</b>	<b>56 266</b>	<b>53 881</b>	<b>52 572</b>



